TRAITE

3

DE VEROLE

PAR M. GVILLAVME RONDELET, LECTEVR ORDInaire en medecine a Mont-pelier

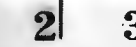
Traduit en Francois, & remis au net par Estienne Maniald professeur de medecine, en l'Vniuersité de Bourdeaux.



A BOVRDEAVX,

Par Simon Millanges, rue Saint Iamme, pres la maison de la ville,

cIↄ. Iↄ. LXXVI.








TRAICTE' DE VEROLE, PAR M. GVILLAVME RONDELET, LECTEVR ordinaire en medecine a Mont-pelier.

De la nature & causes de verole, CHAPITRE I.



TOvs ceux, qui ont traicté de la verole, confessent, que c'est vne nouuelle maladie, laquelle est cõtagieuse, principalemẽt quand s'acquiert par habitation de femme. Or c'est vne intemperie humide, & cause de plusieurs symptomes, selon la diuersité des humeurs, & des corps malades. Parquoi nous la pouuons ainsi descrire. VEROLE est vne intemperie mauuaise des parties externes, auec humeur contagieuse, acquise mediatement ou immediatement, par attouche-

La verole connue en Frãce depuis 83 ans, lors que Charles 8. Roẽ de Frãce faisoit guerre en Italie. 1493.

Description de verole.

ment venerien, laquelle est accompagnee le plus souuent de pustules, de mauuais vlceres, & de douleurs. Et d'autant que ceux, qui parlent de ceste matiere ne s'accordent point, il est besoin d'expliquer & demonstrer les parties de ceste description. Nous mettons ceste maladie soubs intemperie, pource que l'intẽperie premierement corrompt & infecte la masse sanguinaire, en apres en prouient vne cacochymie, de laquelle sortent pustules, tumeurs, vlceres, & douleurs. Personne ne niera, que ceste maladie ne soit intemperie, laquelle corrompt les humeurs, car en cecy tous s'accordent, mais sont differens de nous, touchant l'espece d'intemperie, comme Montan homme docte, a cuidé ceste maladie estre chaude & seche, laquelle toutesfois il gerit auec medicamens chauds & secs, comme auec la decoction de gaiac, & semblables desechans, par lesquelz si son opinion estoit vraye, la maladie seroit plustost entretenue & augmentee, que guerie ou mitiguee, entant qu'elle requerroit remedes cõtraires, a sçauoir froids & humides. Mais veu que l'experience, & le tesmoignage de ceux, qui sont atteintz de ceste maladie, en-

Erreur de Montan, qui a pẽcé la verole estre chaude & seche.

ſeigne, que les remedes froids & humides ſont contraires entieremẽt a ceſte maladie, qui oſera ſ'arreſter au dire de Montan & tenir pour vraye ſon opinion? Il ne ſe faut eſmerueiller, ſi des humeurs froides & humides, ſont excitees ſi grandes douleurs. Car i'ay veu pluſieurs d'vne ſeule lotion de teſte ou de pieds, tomber en treſgrandes & treſgrieues douleurs, pour vne grande froideur & humidité introduite, leſquelles douleurs nous experimentons ordinairement ſ'appaiſer auec remedes chauds. Parquoi ſi des choſes qui proffitent ou dommagent eſt prinſe indication, ſans doubte ceſte maladie ſera intemperie froide & humide, cõme appert tant par la nature d'icelle, que par ſes effets. Or ceſte matiere humide demeurant long temps dans le corps, ſ'incraſſe & acquiert acrimonie, & a la fin changeant le temperament des parties, ou faiſant diuulſiõ ou corroſion deſdites parties, ameine ſolution de cõtinuité q̃u'on appelle. Or ceſte intemperie humide pour la diuerſe nature des corps ou elle eſt, ſe rend diuerſe. Car ſi le corps atteint de ceſte maladie abonde en ſang, incontinent le ſang eſtant infecté, ſortẽt puſtules ſans douleur,

Les remedes froids & humides cõtraires a la curation de verole.

Intemperie froide & humide, cauſe de grãds douleurs,

Comme il y a grãde varieté de corps, ainſi il y a differentes eſpeces

ce que argue la matiere n'estre aduste. en quelques vns sont les pustules cõme charneuses, en les autres humidités sanieuses en la teste, d'vne substance crasse & visqueuse. & sont lesdites pustules plus douces, a cause de l'humidité, & moins froides, a cause de la chaleur du sang, au commencement seulement, & lors que la malignité n'a infecté encores le sang, ny changé. En apres sortent grandes douleurs, qui faschent de nuit, & s'appaisent de iour, & sont mitiguees par chaleur, & s'empirent auec remedes froids & humides. quãd le mal procede plus auant, & quand le corps est affecté, la maladie se rend plus froide, & veu que vlceres y sont faitz, il est certain que c'est de pituite salee. Parquoi nous concluons que la cause de ceste maladie est v-

de verole. M. Fernel en fait quatre especes oudegrés. La premiere est la plus simple & legere, en laquelle les poils de la teste & de la barbe tõbent, sans autre offence du corps: le venim de laquel le consiste en vne vapeur subtile. La seconde espece est plus facheuse, en laquelle tout le cuir est plein de petites pustules rouges ou iaunes, non gueres esleuees: Le venin de laquelle consiste en le sang subtil.

La troisiesme espece est encores plus griefue, & vraye verole, en laquelle se treuuent pustules rouges ou iaunes, a lentour du front, des temples, derriere les oreilles premierement, enapres en la teste, & par tout le corps, d'vne figure ronde, seches, sans pus. lesquelles degenerent en la fin en vlceres virulens & sordides. ceste cy a son virus au foye, & en la masse sanguinaire.

La quatriesme espece consiste aux parties solides, aux oz, ligamens, membranes, & nerfs, & ameine douleurs implacables, qui r'engregent de nuit, en laquelle se treuuent de nodosités & tophes auec vn grief tourment.

La matiere de verole est vn humeur pituiteux, & visqueux.

ne matiere phlegmatique, & viſqueuſe. pource que les douleurs des iointures ſ'eſueillent ſus la nuit ſans chaleur, & ſans tumeur apparente aux parties deſnuees de chair & ligamenteuſes, comme a lentour du col, de la clauicule, de la teſte, le deuant de la poitrine, aux parties anterieures des iambes, & aux autres oz eſloignés de la teſte. Car ces parties toutes eſtans froides, ſont nourries d'aliment pituiteux. Et veu que ces douleurs prouiennent des excremens des parties, comme en la iambe: ou de la defluxion de la teſte, d'ou la pituite decoule, ou des autres oz, il n'eſt poſſible que ce ſoit autre humeur. & d'icy ſe font les douleurs des omoplates, qui teſmoignent la pituite y eſtre cachee. Se font auſſi par defluxion aux corps pituiteux, quand ſoudainement y ſuruient tumeur & douleur. L'ouuerture des tumeurs demonſtre qu'ils ſe font de pituite: car quād on les ouure ou cauteriſe, en ſort vne pituite craſſe, ou vn pus viſqueux. Parquoi ie m'esbahis que les vns diſent la melācholie, les autres vne humeur aduſte, ou quelque autre humeur eſtre la matiere de ceſte maladie. Car ceſt argument ſuffit, comme il me ſem

Melancolie ny autre humeur, ne peut eſtre la matie-

re de verole. Manard & Remaclus definissent verole. solution de cõtinuité, prouenãt d'hum-ur aduste, engendree par contagion au coit &c.

ble, pour confirmer nostre opinion, duquel aussi Galen vse, quand il monstre les inflammations estre faites de sang, & en autres lieux, & au liure des tumeurs contre nature. Ce que nous pouuons aussi prouuer des choses, qu'on iette apres la sueur: car quelquesfois par l'expuition on est deliuré de la douleur & parfaitement guery. La cure aussi demonstre assés ceste maladie estre humide, car ilz sont gueris par remedes desechans & esmouuans la sueur, plustost que par ceux qui prouoquent l'vrine, ou laschent le ventre. d'où aussi on peut conclure que la maladie est des parties externes, comme du cuir, de la chair, des iointures, & des parties froides. Et pourtant les parties froides sentent la douleur, comme la teste, les iointures, le deuant des iambes, & le deuant de la poitrine. mais les internes ne sont beaucoup affectees, d'autant qu'elles sont plus chaudes, & cuissẽt mieux les excremens, & s'en deschargent. Or que les parties externes soient premierement affectees, & en apres les internes, il est cler & euident: car veu que ceste maladie s'acquiert par attouchement, ces parties sont les premieres infectées, qui sont le plustost

La douleur se sent es parties froides.

touchees, & qui abondent en excremens pituiteux & humides. Et s'il y a vlcere en la verge, il est necessaire qu'il soit fait par coit, pour l'attouchement de la partie infecte. d'où aussi les emonctoires des aines receuent le mal, d'autant que ces parties par agitation s'eschaufent, & sont touchees de la matiere veneneuse. Si la maladie vient pour auoir dormy ensemble, le cuir est affecté, pour auoir touché le linge, ou l'homme infecté. Mais a ceux, qui en mangeant ou beuuant, tirent & prennent la mauuaise aleine, la bouche & les poulmons sont offensez. D'où se fait que ceux qui besoignẽt vistement, sans baiser & la teste tournee, ne prennent le mal si tost, & ne leur vient pustules au front, ny a la teste, d'autant qu'il n'y a pas beaucoup de matiere en ce lieu, & d'autant aussi que ces parties expellent facilement les excremens de la troisiesme concoction, qui causent le mal, comme on peut voir en temps de santé. Car quand nous suons, la sueur presque tousiours commence au front, & iamais personne ne sue, que ce ne soit a l'entour de la teste, a cause de l'abondance de l'humidité, & des excre-

La mauuaise qualité de verole n'est point nue & simple, mais consiste en humeur, par quoi vn infecté ne infectera l'autre par seule expiratiõ, mais par quelque liqueur decoulãt de soi, en quelque partie du corps d'vn autre. & encores qu'en verole y ait contagion, ne s'acquiert toutesfois sans attouchement.

Matiere de steatomes & subros. més. Les steatomes & exostoses, ou subros, ne se font sinon d'vne matiere visqueuse, & crasse: comme on peut voir en la dissection de ceux qui sont morts, en l'ouuerture des tumeurs contre nature, & en la guerison. Ie sçay bien, qu'en plusieurs suruiennent herpes, mais sont des miliaires, qui ont leur origine de mixtiõ de cholere & pituite, en vn corps bilieux & choleric. Car autremẽt ces herpes ne seroient de longue duree, s'il n'y auoit du phlegme meslé. Il suruient aussi quelques escailles semblables a du son, quelques inequalités au cuir, & aussi le prurit. Lesquelles choses se font & de phlegme & de cholere, ce que personne de bon iugement ne niera. Que si d'aduenture suruiennent vlceres, on ne les peut guerir, que premierement le corps ne soit euacué, & principalement par sueurs. parquoi si la maladie estoit d'vne matiere chaude & seche, seroit plustost entretenue par ces remedes, que guerie. Non moins ceux là se monstrẽt ridicules, qui disent la verole estre froide & seche. car ces remedes la rendroient plus seche, & par consequent nuiroient d'auantage. Et toutesfois les remedes secs la guerissent, comme le bois de gaiac, le chine, la

Contre ceux, qui euident la verole estre intemperie, froide & seche.

ſalſe parille, l'argent vif, & ſemblables. parquoi ſ'enſuit bien, que la maladie n'eſt aucunemẽt froide & ſeche. Que la douleur ſoit plus aux parties externes qu'aux internes, par induction on le peut voir. Car le pericrane eſt offenſé, d'où ſe font douleurs extenſiues, tellemẽt qu'il ſemble, que les cheueux ſe dreſſent en haut. Il y a auſſi douleur au deuant de la poitrine, au haut de l'eſpaule, & au deuant de la iambe. La gueriſon auſſi le demonſtre. pource que la maladie n'eſt guerie ſinon par ſueur, ou par frequente & grande euacuation par le dos, laquelle par long trait de temps deſeche tout le corps, ou par abſtinence, laquelle conſomme telles humidités. Parquoi la verole a quelque conuenance auec la lepre, entant qu'elle ſaiſiſt les parties externes, mais en cecy different, pource que la verole commence aux parties externes, & la lepre prent ſon origine des parties internes, & ſort aux externes, & la verole au contraire entre au dedans. Ce que nous voyons aux enfans produitz de pere ou mere infectés, car ceſte maladie reluit & apparoit au dehors. I'ay veu vn enfant ſortir du ventre de ſa mere, tout couuert de puſtules de vero-

La douleur de verole eſt plus aux parties externes, qu'aux internes.

Conuenãce de la verole, auec elephãtiaſis ou lepre, & ſa differẽce.

le. Cecy fait aussi que la maladie est contagieuse, car si les parties externes sont approchees des externes opposees, sont beaucoup plus affectees, comme ceux qui sont de chair molle, & de cuir rare, sont plustost saisis de ceste maladie par attouchement. Parquoi ne se faut esmerueiller, si l'ophthalmie en regardant s'acquiert, la gale & la verole par attouchement: car veu qu'elle cõsiste a l'extremité du cuir, il s'escoule quelque chose, laquelle estant receuë dedans, infecte l'œil, ainsi mesmes la chair, le foye, & le reste du corps. Et cecy se connoist aisement, pource que la verole, qui n'a ny gales ny pustules, mais seulement douleurs, rarement s'acquiert par attouchement, sinon celle qui a vlcere, gales, ou pustules. Aussi ceste maladie apres la sueur, ne tourmente pas comme au parauant, & n'est point prinse des autres, sinon par attouchement venerien. d'auantage ceux qui reiettent force excrement pituiteux, declarent assés ceste maladie estre froide: & personne ne peut dire le contraire, encore que en quelques vns y ait apparẽce de cholere, cõme aux herpes, ou bien de sang, car cela aduient pource que la maladie est faite en vn

Quelle espece de verole est plus contagieuse.

corps plein de cholere,ou de melancholie, ou de ſang,& ce pour le cõmencement ſeulement,car a la fin ceſte maladie change le temperement du corps,& pour lors vrayement la maladie deuient pituiteuſe, & telle apparoit. On peut eſtre ſaiſi de ceſte maladie mediatement ou immediatement, car qui à ce mal par attouchemẽt, il l'a prins de la nourrice, de ſon pere ou ſa mere, ou des autres,ou par cõtagion venerienne. Et mediatement par attouchement, ou auec la nourrice, ou auec ſon pere ou ſa mere, ou auec autres. Car on n'a veu iamais perſonne ſaiſi de ceſte maladie, ayant veſcu honeſtemẽt & chaſtement, ſ'il n'a conuerſé auec quelque infect. Parquoi ceſte maladie ne prent ſon origine, ny du vice des alimens, ny de l'influence des aſtres,mais des Indes, ou ceſte maladie eſt frequente, & paraduenture familiere & propre ; comme au temps paſſé le charbon en Lãguedoc,la lepre en Alexãdrie,le goitre *aux mõtagnes de Sauoye. Perſonne ne peut nier la verole eſtre contagieuſe, ſ'il ne veut nier le ſens & l'experience. Car premieremẽt ſe fait d'attouchement venerien, & le plus ſouuent commence aux parties honteuſes. car au

Verole enracinee change le temperament du corps.

Quelques vns penſent que ceſte maladie ait prins ſon origine de la coniunction de Saturne auec Mars & Venus,in Scorp. & pource l'appellẽt maladie Sartunienne.

** Brõchocele.*

dehors se font des vlceres, lesquelz encore qu'ilz soient petits, sont toutesfois fort fascheux a cicatriser, & tres dificiles a guerir. ou au dedans se fait inflammation aux glandules parastates, par où sort la semēce auec le pus, & pource quelques vns l'appellent gonorrhœe. Mais si l'escume ou la sanie touche les aines, ou s'il y a trop grand mouuement, ou si les parties externes, ou internes attirent trop de sang, lors le bubon venerien s'engendre. Les enfans en tettant gaignent le mal vitieux & contagieux dans la bouche, quand les nourrices le prennent des enfans, lors les vlceres se font premierement aux tetins. Ceste maladie aussi peut aduenir à ceux, qui boiuent apres vn autre infect. Les autres la gaignent couchāt auec les malades, & lors apparoit au cuir, & principalement en ce costé, duquel auront touché le malade. Au commencement viennent pustules, ou matieres sanieuses nommees des Grecs Ichores, principalement a l'endroit des aines, à ceux qui acquierent ce mal par coit. En vn phlegmatique, ou en celui qui endure vne recheute, se font de douleurs & tumeurs froides & dures. En vn bilieux & choleric, vlceres malins & ca-

gonorrhæe.

Bubō venerien.

Verole est hydre de maux, & confusion de diuers sympto-

coethes, en ceux qui ont les humeurs ſub- *mes, & accidens cõioints enſemble.* tiles la pelade, en quelques vns fentes & creuaſſes des pieds & des mains: leſquelles choſes viennent de pituite ſalee. Il en y a *Alopecia.* quelques vns a qui l'epidermis & premiere peau tombe, pource que l'humeur ſereuſe & ſalee, a cauſe de ſa tenuité, penetre le cuir & ſepare la cuticule, & eſtant ſeché tombe a petits lopins. Vouloir ſouſtenir que ceſte maladie a quelque nature occulte & venin, c'eſt ſe vouloir retirer aux Saints. Ie ne nie point qu'en quelques maladies n'y ait quelque proprieté, en quelques autres vne propre & peculiere temperature de corps: mais en quelques vns *ἰδιοσυγκρασία* elle eſt plus euidente, d'autant qu'elle eſt plus familiere. Cõme inflammation differe d'eryſipelas, la fieure tierce de la quarte, & de l'ephemere. Aux autres eſt moins euidente, comme en epilepſie, ſuffocation de matrice, apoplexie, & auſſi en ceſte maladie, en laquelle ſ'il y a quelque venenoſité occulte, en la gale auſſi en y aura, d'autant que la gale n'eſt maladie moins contagieuſe, que la verole. Et ſ'il en y a en la gale, auſſi en herpes, en eryſipelas, & en les autres maladies en y aura. Mais confeſſons qu'en ce-

ſte maladie y a quelque proprieté, & quelque nature propre & peculiere. car elle infecte tellement le corps, qu'elle remollit les oz durs,& les rend enflez & carieux, encores qu'au cuir par dehors n'y ait aucun vice. les douleurs toutesfois ſuiuẽt le mouuemẽt de pituite,ou la nature des humeurs ſereuſes. Parquoi ceſte maladie n'eſt point tant cachee & occulte, comme pluſieurs gens doctes ſe ſont perſuadés, & à eux & aux autres. Et pource qu'ilz l'ont ainſi cuidé, ilz ſont eſté contraints de dire, que les remedes la gueriſſoient par proprieté occulte. Combien que nous pouuons rendre raiſon non moins apparente, que pourquoi l'eau de mer guerit la gale, ou que la lexiue deſeche vne partie humide, & que les choſes deterſiues & apperitiues gueriſſent la iauniſſe. c'eſt a faire a vn ignorant & indocte de dire, que c'eſt la maladie d'vn Saint. Mais cecy ſe fait preſque de tous, pour plus facilement ſe depeſcher de grandes difficultés. Il faut dire, qu'il y a faculte & proprieté occulte, quand n'y a aucune cauſe apparente. Car alors il eſt vrai-ſemblable, que cela prouient, ou de toute la ſubſtance, ou de quelque cauſe occulte, comme quãd

La verole n'eſt maladie ſi occulte que l'on penſe.

nous disons que la rhabarbe, ou scammonee, attire vne telle humeur auec choix. dequoi personne ne sçauroit rendre raison, sinon a cause de la similitude de la substance, ou par quelque sympathie. Mais que l'argent vif, le gaiac, le chyne, la salse parille, & beaucoup d'autres guerissent ceste maladie, la cause est euidente, & non occulte: à sçauoir pource qu'elles sont contraires a la maladie, & qu'en desechant esmeuuent les sueurs, & euacuent des parties affectees l'humeur causant la maladie. ce que nous demonstrerõs en apres: mais plustost nous parlerons generalement des signes, & de la guerison.

Des signes de verole.

CHAP. II.

Tous les signes ne suruienẽt & n'appa roissent à vn chacũ malade. toutesfois c'est vne grande temerité pour vn seul non asseuré, ou pour plusieurs

LA verole est simple & seule, nõ meslee, ny cõpliquee auec autre maladie, quand elle occupe les parties externes, & n'est obscurcie, ny enuelopee d'aucune maladie euidente, ou d'aucun symptome. Alors elle est connue de tous, quand apres le coit sortent d'vlceres a la verge, de pustules au frõt & en la teste. Qui voit ces choses, peut asseurer estre la verole, & principalement

non vniuoques, iuger quelqu'vn verolé, & le traiter cõme tel.

quand vient a vn qui hante les putains. S'il aduient a quelque vierge, ou a quelque religieux, nous en doubtons quelque peu, & n'osons dire que c'est verole, mais occultement nous disons que cest chaleur de foye, quand apparoissent fentes de mains, pustules, ou autres exanthemes. Item si des herpes apparoissent auec telle maladie, ou disposition à icelle, lors nous attribuons tout a la maladie euidente, & soubs la manifeste nous cachons l'autre, à sçauoir la verole, auec laquelle n'est facilement connue, & ainsi se cache fort aisement. Si en la teste & es autres parties, n'appert rien de mal par dehors, plusieurs nyent auoir ce mal, pource qu'ils n'ont vlceres, ny tumeurs es mains, ny es autres membres. Parquoi il faut diuiser ceste maladie, en celle qui est premiere, & en celle qui est de recheute, & derechef en la premiere, & en la seconde, & la seconde en les causes de la maladie, & en les intemperatures du corps. Car ceste maladie est autre, si elle est faite mediatement, ou immediatement par attouchement venerien, autre en vn bilieux, autre en vn sanguin, autre en vn melancholic, autre en celui qui y retombe, autre si elle reuient par

Es vlceres & pustules de verole, y a vne durté en la racine.

nouueau coit,ou bien pource qu'elle à esté mal & imperfaitement guerie. La verole est connue des causes precedentes, de celles,qui apparoissent incontinent, & de celles qui s'ensuiuent. Si vn homme ou vne femme commet paillardise indifferement, ce sera grande soupçõ de ceste maladie. Si celui qui vient a nous & nous demande conseil, autre-fois a eu ce mal, cela augmentera la soupçon, & encores plus si au front y a enleueures rouges & charneuses, en la teste pustules, ou croustes sans douleur bien tost venues, ou si auec ces signes on sent vn vlcere humide en la verge dedans,ou dehors difficile a guerir, ou auec tumeur, ou auec excroissance de chair, ou auec gonorrhœe & pisse-chaude. Car ce sont les marques & signes tresasseures de la verole, lesquels presque apparoissent en gens bilieux & sanguins. On peut aussi tirer coniecture de cecy, si apres le coit ilz n'ont vsé d'aucune purgation,ou ne se sont point fait tirer de sãg. Car ceux qui õt quelque soupçon de ceste maladie, ont de coustume de faire cela, d'ou ilz guerissent la maladie qui cõmence,ou bien l'affoiblissẽt tellement qu'elle ne se monstre ny sort

Pource que la verole est le fleau miserable des paillards.

Marques certaines de verole.

La saignee & purgation au cõmencemẽt ou guerie la verole, ou la retarde.

dehors, ſinon fort long temps apres. Parquoi quand nous apperceuons en quelqu'vn quelques marques de la verole, nous les deuons interroger s'ilz ont fait les choſes ſuſdites, ou bien s'ilz ont eu quelque maladie depuis ce temps la: laquelle ait peu changer ou retarder la verole, comme eſt la fieure tierce, ou quelque autre en laquelle on ait beaucoup ſué. Que ſi la maladie eſt en l'habitude du corps, & qu'il ſe refroidiſſe, alors la maladie cachee ſortira. Comme i'ay veu aduenir a quelqu'vn qui auoit ceſte maladie cachee ce que ie conneus par les fentes & craſſitude de la paume des mains & des pieds. Il eut vne grande dyſenterie, laquelle eſtant guerie, fut tourmenté d'vne treſ-griefue douleur de teſte: laquelle ne peut iamais eſtre appaiſee, ſinon auec l'onction d'argent vif. Si quelqu'vn endure douleur de l'omoplate, des clauicules, du deuant de la poitrine, auec ou ſans vlcere: & s'il a tumeurs dures en la teſte, aux bras, aux leures, & que en la verge y ait eu vlceration dedans ou dehors, ou bubons veneriens qui n'aiēt point ietté, mais ſoiēt rentrez dedans, ou ſe ſoiēt endurcis, nous pouuons certainement aſ-

La fieure tierce ou quelque autre ſemblable maladie peut retarder pour quelque temps la verole.

Bubons venerië qui ne rend point mais

ſeurer celuy la auoir la verole, encore qu'il le nie. Si a celuy qui a eu autre-fois la verole luy ſort vlcere en quelque part, & que les remedes tref-conuenables y ſoient eſté appliquez, & qu'il ne gueriſſe: il eſt aſſeuré qu'vn tel eſt tombé en cachexie pour la verole. parquoi en longuent faut adiouſter du Sublimé ou de largent vif: affin que l'vlcere gueriſſe. & ſi pour cela ne ceſſe, il y a crainte que la verole n'ait racines en l'habitude du corps, & que ne ſoit latente: pourtant faut appliquer les remedes a tout le corps. Si le malade ſextenue & amaigrit, & qu'il aie douleur de ſciatique, faut iuger qu'il a la verole, & ſe doit guerir auec remedes conuenables. Si quelqu'vn a ſouuent douleur de dens ſans qu'elles ſoient gaſtees auec ſciatique, ou auec douleur de teſte, ou de lomoplate, ou du deuant de la poitrine, & que la douleur tourmente plus de nuit, que de iour, & apres quelque leger eſchaufement, alors nous pouuons aſſeurer que c'eſt verole. Si quelqu'vn a places vuides de cheueux alendroit des muſcles temporaux, ou au dernier de la teſte cela vient de verole: & c'eſt ce que l'on dit communement la pelade. Que ſi la barbe

rentre dedãs pregnoſti que la verole

Douleur de dens non gaſtes auec ſciatique ſigne de verole.

Alopecia ou pelade.

tombe auec les sourcilz, sera encores plus asseuré. Ceux qui ont frequentes creuasses aux mains & aux pieds, qu'ilz s'asseurent que cela leur vient de la verole mal guerie. Si quelqu'vn a les vngles comme lepreuses, qu'il attribue cela a verole, & cest accident est dit vulgairement l'vnglade. Finalement ceux qui sans prurit changent souuent lepidermis des mains, qu'ilz scachent que cest vn effect de verole, lequel on dit communement la paralelle. Ce que s'ensuit doit estre mis entre les marques non obscures de verole. Ceux qui ont ce mal sont tristes, & incontinent apres auoir gaigné ce mal l'appetit venerien est comme esteint, la verge se rend molle, & humide, pour veu qu'il ny ait vlcere ny dedans, ny dehors. Car l'vlcere prouoque priapisme ou tension, & irrite a Venus, acause de lacrimonie des excremens. Le deuant de la poitrine ameine douleur en ceste maladie, qu'est vne des plus asseurees marques. On sent aussi vne contraction du thorax, sans difficulté manifeste de la respiration. On sent aussi douleur en l'omoplate & principalemenr en la partie superieure, d'autãt que ces muscles sont tenues & membra-

Fẽtes & creuasses de mains

L'vnglade.

Paralelle symptome de verole, differe de ce que les Grecs appellent πιτυρίασις, & les latins Furfures, & porrigo.

L'vlcere de la verge prouocque priapisme.

Douleur du sternõ.

neux, la partie aussi de locciput est dolente en ceste maladie.

De la curation de verole.
CHAPITRE 3.

CEste maladie vient de repletion, sera donc guerie par euacuation. Maisd'autant que la repletion peut estre conioincte auec quelque mauuaise qualité, le malade ne sera point refroidi encores qu'il soit saigné. Et est la saignee conuenante, pourueu que l'aage, la region, le temps, les forces y consentent, & pourueu que la maladie soit au commencement auec pustules, gale, ou vlceres. Mais si le malade est tourmenté de douleur de teste, & des iointures, la saignee n'est pour lors conuenante, d'autant qu'elle refroidit, & en refroidissant augmente la maladie, & l'empire, & decouure le plus souuent la maladie cachee. Parquoi faut regarder sogneusement si la saignee est necessaire. Et si la grandeur de la maladie, les forces du corps, & la constitution du temps la conseille, premierement faut euacuer les excremens du ventre, & de lestomac, ou par pillules, ou par bolus, ou par syrop: par pillules, s'il ne peut prendre au-

Selon laph. 22. liure. 2.

La saignee ne conuient en toute verole.

Auant la saignee faut bailler vn minoratif.

tre sorte de remedes, ou s'il faut euacuer le phlegme:les pillules seront *ex aloe non lota, ex hiera, pilul. ante cibum, sebelliæ*; & les autres qui recoiuent plus d'aloe. En toute sorte de verole les pillules d'aloe sont les plus propres. Car l'aloe peut guerir la maladie en desechant. Au commencement de la maladie, aux temperatures chaudes, il faut ainsi proceder a la curation. Si la maladie est au commencement auec gales, herpes, ou vlceres, faut bailler vn minoratif de syrop rosat laxatif lequel syrop y est fort propre, & en vne tẽperature chaude. qu'il soit donc preparé comme s'ensuit.

Pillules d'aloe fort propres en toute verole.

Recip. Syrupi rosati laxatiui vnc. ij. decoctionis mercurialis unc. iij. misce, que soit prins le iour auant la saignee, ou si quelqu'vn aime mieux de la casse auec du catholicon, il en peut prendre en forme de bolus. Si la verole est vieille & plus phlegmatique, ou en vn corps pituiteux, les compositions *ex sena, carthamo, agarico*, ou *ex diaphœnico, indo maiore*, sont de plus grande efficace, auec les eaux de *enula campana, de bethonica, de absynthio.* parquoi il faut vser de ces remedes cõme sera dit apres. Mais a present ie baille la curation de la verole qui

Minoratif.

Curation de verole recente.

commence, en vn corps plethoric ou ſanguin. Le l'endemain donc du minoratif ſoit ouuerte la baſilique droite, ſinon que en l'autre coſté y eut vlcere ou quelque accident, le droit n'eſtant offencé, ou moins affecté. La quantité du ſang ſoit trois ou quatre onces au commencement, le iour ſuiuant en ſoit tiré iuſqu'a ſix ou ſept onces de rechef, ſi les forces le permettent. Ceſte maladie ſe doit guerir comme laſſitude. en laquellle laſſitude Galen reitere la ſaignee iuſqu'a ce qu'on vient en lipothymie & defaillance de cœur. Ce que ie ne ſuis point d'aduis qu'on face en ceſte maladie, mais en tant que les forces le permettront. Si la maladie eſt encores au commencement, & la matiere meſlee auec le ſang, nous ne pouuons tirer ceſte matiere du dedans, ſinon auec grande euacuation. Laquelle raiſon faut auſſi obſeruer en ceux, leſquels n'eſt loiſible ſaigner. car nous les purgerõs beaucoup & ſouuent par apozemes & ſyrops compoſez pour deterger & vuider les humeurs ſereuſes & pituiteuſes, comme eſt le ſyrop de fumeterre compoſe, le ſyrop depithym, qui ſont baillez auec ſer de lait, ſi le malade eſt bilieux ou fort chaud, ou

Sus la fin du 4. liure de ſanitate tuenda, & alleurs.

Quand n'eſt loyſible ſaigner, faut purger fort & ſouuent.

auec decoction de mercuriale, ou de bourrache, ou auec eau d'absynthe, laquelle est bonne en ceste espece de maladie, & en la pituiteuse, car la substãce aqueuse aeree, & ignee separee de la terreste, deseche & delaisse son astriction. Ou bien ainsi sera fait vn syrop pour les excremens aqueux & sereus, & pour ceux qui sont assez preparez de nature, & separez des humeurs bonnes & louables, lequel syrop est bon pour purger: mais deuant faut ordonner quelque medecine laxatiue, comme vn des minoratifz dessusditz.

Syrop laxatif. *Rec. Cichorij, endiuiæ, scariolæ, lupuli, fumariæ, acetosæ, herbarum capilarium ãn. M. j. brassicæ marinæ. M. ß. (si sicca fuerit, ponatur ad vnc. iij.) prunorum sebesten, passula. ficuum ãn. par. xx. anisi drach. iij. seminis carthami polypod. quercini ãn. vnc. iij. Sennæ orient, vnc. iiij. (si braßica marina sit, sin minus. lib. sem) florum buglosi, borrag. ãn. P. j. anthos & chamæmelj ãn P. sem. (chamæmelum caput & partes relaxat, & dolores ventris a senna & polypodio excitatos compescit, aut inhibet ne fiant) sacch, q. s. fiat syrupus,* lequel il continuera par cinq iours. Auant que bailler medecine laxatiue, faut auoir

esgard a l'euacuation faite par le syrop,& si ledit syrop acause de la constitution du corps n'a fait grande action, y faut adiouster vne once de syrop rosat laxatif,& qu'il en vse de deux en deux iours, & le iour auãt qu'il ne prenne la medecine eradicatiue. Et s'il a esmeu & lasché le ventre cinq fois ou six, ou dauantage, ayant regardé la plenitude du corps, ou la cacochimie, soit apprestee vne medecine de confection hamech, ou bien de succo rosarum, ou de diacarthami. Car il profite beaucoup de bien purger. Et si le malade estoit foible & qu'il ne le puisse supporter, ne luy faut bailler trop souuent medecine. Toutessois donne toi garde de vouloir euacuer par le cuir, que plustost le corps ne soit bien net des excremens, affin que ne soit faite plus grande attraction, que ne peut estre euacuee par le cuir. Car si cela se fait, ou la maladie ne guerira point, ou en brief reuiendra, ou sem pirera. I'en ay veu plusieurs qui apres les onctions & les dietes, ont enduré douleurs & subros n'en aiant i'amais senty auparauant, d'autant que la matiere auoir esté attenuee fondue,& attiree aux parties externes,& non euacuees. Parquoi ie suis d'ad-

Se faut garder de faire suer, auãt que le corps ne soit bien purgé.

Obseruation de l'autheur en ceux qui n'estans bien purgez, prennent

l'onction, ou fait la diete. uis que ces corps soient beaucoup & souuent purgés au cōmencemēt. Et s'il n'est licite de les purger tant, pour le moins apres trois onctions, faut bailler medecine, affin que les matieres qui sont fondues, soient euacues. Vne medecine foible ne peut euacuer a cause de la sueur, laquelle attire la matiere dehors au cuir, & vne forte medecine est dangereuse, a cause de la foiblesse du malade, & pour ce que le plus souuent vne telle matiere se vuide par le dos. Parquoi vne Medecine foible ne conuient point cōme est la casse, & le catholicon, ny vne forte comme auons dit deuant, mais vne moienne, comme ceste cy.

Apres trois onctiōs bailler medecine.

Medecine mediocre pour vser durant les onctions. *Rec. confectionis hamech drach. ij. syrupi rosati solutiui vnc. ij. cum aqua hordej, fiat potus.* Si nous vsons d'onguent, ou de decoctiō de gaiac, nous laschōs le ventre par medecine purgatiue vne fois la sepmaine. Apres auoir purgé le corps, il faut euacuer la matiere conioincte. Or elle est euacuee par masticatoires, si la maladie est enracinee en la teste, par ventouses auec scarification si elle est aux iointures, par saignee si elle est auec grande chaleur, ou vlcere du corps, par les venes de la langue si quelque

Les remedes particuliers par lesquelz la matiere conioincte est euacuee.

partie de la langue eſt vlceree. Nous parlerons ailleurs des maſticatoires. pour le preſent nous parlons de la cauſe meſlee auec le ſang. Nous euacuons ce qu'eſt en la chair,auec ſueur par le cuir,comme par le lieu le plus proche & plus conuenant. *Aph.21. b.2.* La ſueur eſt prouocquee ꝑ remedes externes ou internes, mais les vns ſont de plus grande vertu & efficace pour chaſſer ceſte maladie. La ſueur eſt prouocquee par bains,eſtuues,emplaſtres & onguens:mais les bains, qui deſechent en digerant ſans aſtriction, peuuent guerir ceſte maladie auec long vſage.& ceux qui ſont faits d'eau douce,nuiſent plus par leur humidité, que ne proffitent en euacuant. L'eau ſublimee eſt bonne es douleurs & vlceres, l'eau nitreuſe aux vlceres & a la gale, leau alumineuſe aux douleurs des iointures, frequent vſage des eſtuues profitera beaucoup. car il peut guerir ceſte maladie eſtant debile, mais auec long temps. Les emplaſtres d'argent vif gueriſſẽt de meſme façon que les onguens,mais plus par tranſpiration inſenſible & en deſechant,qu'en euacuant les ſueurs.parquoi les emplaſtres conuiennẽt a ceux qui ne peuuent ſuer & n'ont loyſir

Par quels moien on prouocque la ſueur.

A qui conuient vser d'emplastres. se tenir a la maison, mais plus pour les douleurs, que pour la gale, ou tumeurs, & autres vlceres calleux & durs. Nous parlerõs apres des emplastres, quand nous aurons plustost traité du profit des onguens, & de leur diuersité.

Des onguens. CHAP. IIII.

LEs onguens se font pour attirer la matiere dehors: car ce qui fait la maladie, s'euacue par les pores du cuir, donc les onguens se doiuent apprester de remedes relaxans, rarefactifz & attractifz, & mouuans les sueurs, si nous voions la disposition de la maladie estre espandue par l'habitude du corps. Et si nous voulons guerir, ou vn vlcere, ou gale, ou herpes, ou quelque autre affection, nous faut vser d'vn remede particulier. Car ces remedes particuliers ont accoustumé d'empescher la sueur, qui est necessaire a la disposion vniuerselle, laquelle des le commencement doit estre corrigee, en apres on peut venir aux particulieres guerisons de chasque membre, lesquelles comme nous auons dit empeschent l'vniuerselle, & les sueurs, comme les ongués composés de cinnabre vulgaire acause du

La matiere des onguens.

Lé cinna

soufre, ou de ceruse, vinaigre, huile d'amendes, lesquelles choses affoiblissent largent-vif, & sont ces remedes cy, particuliers. Or pour les onguens de verole laxunge de pourceau est fort propre, & est comme la base & fondement de ces onguens pource que relaxe, remollit, & reçoit bien largent vif, si elle est preparee comme doit, asçauoir non salee ny fondue, mais recente ou gardee sans sel, de la quelle les membranes soient ostees, diligemment pilee dans le mortier, affin que se mesle mieux. Laxunge fondue ne se peut bien reioindre, ny retenir l'argent vif. Les axunges de poule, d'oye, d'ours y sõt mises pour quelque affection particuliere, & en petite quantité, pour ce que ne s'en trouue beaucoup, lesquelles aussi acause de leur tenuité de parties, retiennent moins l'argent vif, & y doiuent estre mises seulement pour les douleurs. S'ensuit le burre, lequel toutessois retient mieux l'argent vif que les susdites axunges, mais on le doit ordonner pour les douleurs & petites pustules, pour ce qu'il digere mieux & plustost lesdites pustules, qu'autre remede, & y doit estre mis en plus grande quantité que laxunge de poule &

bre vulgaire se fait de soulphre & d'argent vif.

Axunge de pourceau, & argẽt vif, principals ingrediãs des onguẽs

Les conditions de Laxunge

Les axunges de poule, d'oye, d'ours sõt mises en petite quãtité, pour les douleurs.

Le beurre pour les pustules.

Huile d'amẽdes ne doit estre mis auec argent vif, pour ce que par longue experience on a trouué que cest huile estaint la force de l'argent-vif, dit l'autheur au liure de medicam.

Huiles pour les gales & pustules.

Huile d'aspic.

Huiles pour les douleurs.

ἄκοπον proprement est vn medicament

semblables. Les huilles, qui ont vertu de rarefier & digerer y sont bons, cõme huile de camemile, de lys, l'aurin, irin, de rue, d'aspic & semblables. huile d'amendes, le commun, le sesamin, anetin, ny sont conuenans ny profitables, pour ce qu'ilz humectent trop. Mais en ceste premiere espece, pour ce que le corps est trop chaud, nous pouuons vser d'huile de camemile & de lys, & doiuent estre plustost vsurpez, ausquelz sont adioustees quelques onces d'huile l'aurin, s'il y a gales & pustules: pour ce qu'il les guerit en remolissant & digerant, pour les douleurs, huile irin, anethin, l'aurin, d'aspic sont bons, mais principalement pour les douleurs des iointures. Car aux douleurs de la teste, pour la grande odeur, le dernier ny est propre: & si nous ly mettons, en faut mettre petite quantité, & en extreme maladie. La terebinthine & autres liquides y conuiennet, pour ce que sont medicamens acopes, qui eschauffent le corps, euacuent & digerent les humeurs. La resine cuite, & la cire y sont mises pour espessir l'onguent, lors qu'il ny entre point de poudre. car lors aussi nous y mettons de litharge, encores que suppri-

me aucunement la sueur, & ne ly mettons sinon auec beaucoup d'autres relaxans & auec grande quantité d'argent-vif. L'argent-vif & laxunge sont les onguens. d'autant qu'iceluy penetre trop & resout y est mis en moindre quantité, & alors sont necessaires les choses que nous auons adiousté, & plusieurs autres. I'ay cogneu plusieurs qui auec le seul argent-vif, axunge de pourceau, & auec cendres gueriroient la verole & en fort peu de iours: mais i'en ay veu quelques vns estre tõbez en tremblement pour l'vsage inconsideré de l'argent-vif. Parquoy il vaut mieux auoir de remedes moins efficaces, & guerir auec plus long temps, qu'user de dangereux. pource que cest assez tost, mais que soit assez bien & seurement. Car il n'est pas bon d'euacuer subitement ny remplir, eschaufer ou refroidir, fondre n'y attirer beaucoup d'excremens à vne partie, par laquelle ne puissent sortir, car cela est dangereux & nuit beaucoup, plus que ne proffite.

Pour guerir ou allegr toute sorte de lassitude apres se prêt pour tout reme de qui est de sembla ble compo sition & consistence, laquelle est moiëne entre les cerats liquides et liniment.

Onguent fort simple.

L'vsage inconsideré de l'argent vif dãgereux

Aph. 51 lib. 2.

Rec. axungiæ porci non salitæ, nec liquefactæ lib. j. olei chamæmelini, irini ana. vnc. iij. terebinthinæ & resinæ ana. vnc. ij. ceræ parũ, argenti viui extincti in succo limonum vnc. iiij.

Onguent. L'argent vif s'estainct a-

uec suc de limons, de citrõs, d'e nula cam pana, ou de lapatũ acutũ, ou auec saliue.

misce. fiat vnguentũ. Soiẽt ointes les parties extremes, a lẽdroit des ioinctures & emonctoires & de l'eschine. Et soit tout bellemẽt prouocquée la sueur en le couurant & mettant tuiles ou carreaux chauds. Quil soit bien couuert affin qu'il ne soit prins de l'air froid, & que la perspiration ne soit empeschée, & que l'euacuation entiere ne se fasse.

Quelles parties faut oindre & cõment se doit prouoquer la sueur.

Qu'il soit oinct vne fois seulement pour le cõmencement, apres deux fois, de rechef vne fois: & soit ainsi faict iusqu'a ce que la vertu du medicament aura penetré au dedans. Il s'en pourra faire vn vnguent de tres grãde efficace, en ceste sorte, lequel ne m'a iamais trompé.

Ce que cognoistrõt par la crise que sur uiendra.

Rec. vnguenti martiati & aregon. an. qr. j. olei chamæmelinj, anethini an. vnc. ij. olei laurini vnc. ij. argenti viui vnc. v. resinæ, terebinthinæ, an. vnc. ij. misce, fiat vnguentum, quo vngatur vt dictum est prius.

Onguent de grande efficace.

S'il y a vlceres, ou que la maladie soit auec pustules & vlcuscules alors seront meslez encens, mastic, verd de gris, iris, & en ceste façon. *Rec. axungiæ porci lib. j. butyri recentis, terebinthinæ lotæ in aqua vitæ an. vnc. ij. resinæ & vng. martiati ãn. vnc. iij. argenti viui vnc. v. thuris masliches, iridis ãn.*

Ou il y a plus d'vlceres, gales, ou pustules, faut mettre plus de poudres: ou il y a,

drach. iij. viridis æris drach. ij. oleiirini & laurini ān. vnc. iij. lithargiri auri vnc. j. misce. fiat vnguentum, quo vtatur vt prius. Si les vlceres sont grands & difficiles à guerir soient adioustez à vne partie de l'onguent les remedes qui conuiennent à la de tersion & mondification de la chair. Ou si l'vlcere est douloureux,& que ne se puisse aucunement cicatriser, soit faict ainsi.

durtés néudz & tumeurs, plus de graisses.

Onguent pour la verole a-uec vlceres

Onguent particulier pour les vlceres.

Rec. vng. præscripti qr. j. vnguenti apostol. vnc. j. misce. Qu'il soit applicqué sus l'vlcere sordide & putride. Pour faire plus grande corrosion, affin que tout ce que y est de pourry, soit osté, il y faudra adiouster vn peu de sublimé, lequel ꝓfitera beaucoup, quand nous aurõs vsé d'vne ou deux applications: affin qu'en tourmentant souuent la partie ne la gastons ou induisons quelque intemperie chaude. Quand sera assez mondifié & ramené à la nature d'vlcere, alors nous adiousterõs à vne partie de l'onguent plus *de resine, de mastic, encens, d'aloe, sarcocolle, ou panax, ou ceruse, minium, ou plomb, ou antimoine*, augmentant tousiours ces choses, & diminuant la quantité de Mercure. Mais de la curation des vlceres en sera parlé entierement en son

Le sublimé y est adiousté, pour-ce qu'il desche les vlceres, les gales, & les autres vices du cuir, dict l'autheur en la composition des medicamens externes.

lieu. Reuenons donc à la generale maniere de guerir. S'il apparoit gales & herpes, on iugera pluftoft eftre cefte maladie, qu'autre chofe, & faut apprefter vn tel onguent comme f'enfuit, & en vfer, comme auparauant. Aiant donc euacué les excremens fereus du dedans du corps, foit apprefté tel vnguent. *Rec. vnguenti enulati lib. ß. terebinthinæ lotæ in vino, vel ſucco fumariæ vnc. iij. ſtyracis myrrhæ ān vnc. ß. argenti viui extincti in ſucco limonum vnc. iiij. olei roſati antiqui, olei irini ān. vnc. ij. reſinæ vnc. iij. lithargyri vnc. ß. fiat vnguentum, cuius vni parti adde cinnabrij, & ceruſæ ān. vnc. ß.* Mais de cefte partie n'en vfera point, finon apres les trois premieres inonctions, & fueurs. Et foient oinctes les mains & les piedz de cefte derniere partie d'onguent. en les herpes auec gales foit faict ainfi. *Rec. ſucci lapatij acuti & limonum ān. vnc. ij. olei irini vnc. j. olei tartari vnc. ß. vnguenti martiati vnc. j. ß. argenti viui vnc. v. ceruſæ lotæ in aqua vitæ vnc. j. reſinæ & terebinthinæ ān. vnc. iij. argentum viuum extinguatur cum ſuccis, deinde incorporetur cum axungia, fiat linimentum, quo linantur partes affectæ.*

Onguent pour la verole auec herpes & gale.

Autre onguēt pour mefme effaict.

Apres quelque correction de la verole,

faut adiouster ce que peut fort desecher, comme alun,soulphre, calchytis. Lesquels remedes fort desiccatifz,ne doibuent estre mis au commancement, pource qu'ilz empeschent la sueur; & en la retenant empeschent aussi la curation de la maladie,encores qu'ilz desechent. Car veu qu'ils ont vne vertu astringente, repellent au dedans le mal,& le font tenir caché & arresté au profond pour vn temps,lequel apres reuerdit & se rengrege,& s'empire plus qu'au parauant. Ce sont les onguens desquelz nous pouuons vser en gens bilieux & sanguins, en gale, pustulles & vlceres, & a ceux est bon, si le ventre n'est fluide, prescrire quelque syrop laxatif ,ou l'apozeme duquel auons vsé au commancement. Or ceste euacuation empesche l'effumatiõ à la bouche, d'ou prouiennẽt les vlceres en la bouche, & la sordicie des dens: de l'effumation & sordicie se faict l'vlcere, de l'vlcere vient le flus de la pituite,& rarement aduient l'effumation sans vlcere. parquoy pour euiter cecy,ou plus grands maux encores, est necessaire de purger. De la castigatiõ des accidents en sera dit en son lieu. Quand sur-

faut bailler medecine, ou quelque syrop laxatif apres trois ou quatre onctions.

Ceux qu'õ purge en l'onctiõ euitent les vlceres de la bouche & le flus de la pituite.

au chap. 9.

Pour sçauoir quãd fault cesser la friction notes qu'õ ne peut exactemẽt descrire le nõbre des frictions.

uiendra flux de ventre au malade, ou qu'il aura l'aleine fœtide & puante, lors ce sera signe certain, que la pituite est inflammée. parquoy faut cesser l'onction, & changer de linceulx. A ceux a qui telles choses n'apparoissent, faut s'asseurer, n'auoir esté baillée suffisante quantité d'argent vif, ou auec l'onguent estre meslez medicamens astringans oppilans, ou emplastics, qui ont empesché la vertu dudit onguent. Parquoy le faut rendre plus fort, ou bien faut oindre plus souuent le malade, comme s'il souloit estre oinct vne fois, qu'il soit oinct deux foys, que les emonctoires aussi soient oincts. En ceux ausquelz nous voyons auoir esté faicte petite vacuation par les sueurs, nous pouuons prognostiquer que la maladie sera difficile & rebelle : quelque fois ne sera point mal faict, de purger par la bouche, si les forces le permettent, ou bien vser de la decoction de gaiac, ou de chyne, si la maladie est auec gales & petits vlceres, mais si les vlceres sont contumaces & difficiles à guerir, faut bailler medicamẽs laxatifz. S'il y a douleurs & tophes, faut vser de remedes composez, desquels nous parlerons cy apres.

De la verole vieille & inueterée.

CHAP. V.

SI la maladie eſt inueterée auec douleurs & tumeurs dures, il faut premierement ſ'enquerir ſi la maladie eſt auec conſomption du corps ou non, ſi les douleurs de teſte ſont ſans tumeurs, ou auec tumeurs, finalement ſ'il y a carie d'os ou non. Et ſelon la varieté de ces maux, faut ordonner diuers remedes. Si la maladie eſt vieille, faut ſ'enquerir du malade, ſ'il a vſé de quelque remede ou non, affin que nous ſachõs qu'a eſté cauſe pourquoi n'a eſté guery. Et ſi ceſt pour auoir eu l'onguent trop foible, luy en faut bailler plus fort, pour ce que la maladie rebelle & faſcheuſe requiert plus fort remede. Si c'eſt pour n'auoir eſté aſſez euacué, faut auoir eſgard que ne tombions en meſme faute. Or veu que la verole inueterée eſt plus froide, & la matiere plus craſſe, on doit plus eſchaufer & attenuer & attirer plus par remedes externes & internes. Au commencement donc ſoit faict vn minoratif de Diaphænicon & catholicon, affin que les excremens pitui-

Ce que faut obſeruer en vieille verole.

La verole vieille eſt d'vne matiere plus froide & plus craße.

teus du ventricule & des inteſtins ſoyent purgez, y faut quelque-fois adiouſter ce qui a vertu d'inciſer & ouurir, affin que le medicament ſoit porté aux parties.

Minoratif, en forme de bolus, ou de potus.

Rec. cathol. Diaphænic. ān drach iij. cum ſaccharo, fiat bolus· ou bien le diſoudre auec eau de betoine, ou d'yſſope & en faire vn potus, ou bien qu'il vſe de pillules de *hiera*, fortifiees auec agaric, ou de pillules *ſine quibus*, & aurées en plus petite quantité, aſçauoir demy drachme, ou deux ſcrupules Puis qu'il vſe de ſyrops inciſifs, comme eſt le ſyrop *de ſtechade*, de *arthemiſia cum melle ſcillitico vel anthoſato.* Les autres ſyrops ne ſont cõuenans. pource qu'ilz ſont froids & humides.*Parquoy les ſyrops de fumeterre, & le roſat laxatif ne conuiennent en ceſte maladie inueteree, ſ'ilz n'y ſont appropriez auec decoctions. Soient donc faictes decoctions deſquelles le ſyrop ſe pourra ainſi appreſter.

En la premiere impreſion eſt eſcript cecy dauãtage, vel quia corpus nõ eſt fundũ faſtidis, en la seconde vel quia corpus nõ eſt aptum frigidis & i'y voudroy lire, quia corpus non eſt fluidum ſatis. * *Le ſyrop roſat laxatif ne conuient en verole inueterée.* * *Iulep. inciſif.*

* *Rec. decoctionis betonicæ, calaminthæ, hyſopi. lib. j ß. ſyrupi de ſtechade vnc. vj. aromatiſetur cum drach. ij. diarhodon. fiat ſyrupus vta-*

tur in quinq. matutinis. ou en ceste façon.

Rec. syrupi de arthemisia lib. ss. aquarum absinthij, hyssopi, cichorij, buglosi. ān. quartarium j. aromatisetur cum drach. j. aromatici rosati. Capiat quatuor matutinis. *Autre Iulep.*

De trois en trois iours doit prendre vne drachme de pillules *ex aloe vel sebell'arum.* Les syrops finis qu'il prenne vne medecine *ex elect. de citro vel diacarthami, vel indj maioris*, ou en forme de bolus, ou en forme de potion.

Rec. electuarij de citro solut. drach. iij. confectionis hamech drach. j. dissolue in decoctione mercurialis cum syrupi ros. solut. vnc. j. fiat potio, capiat mane. *Potion pour prendre apres les iuleps præcedẽs.*

Le iour suiuant soit baillé vn masticatoire de pyretre preparé en la forme suiuante.

Rec. pyretri cocti in oxymelite vnc. j. masticet per tres dies mane expuendo. apres cela soit baillée vne tablette de l'electaire *diagalanga*, & le malade soit laissé par quelques iours pour recouurer forces, apres lequel temps s'estant renforcé il vsera du syrop laxatif suiuant. *Masticatoire.*

Rec. rad. Elenij vnc. ij. galangæ maioris vnc. j. herbarum capill. bugloss. borag. cichorij ān. *Syrop laxatif par lequel lon peut guerir la verole.*

M. ß. betonicæ, hyssopi, acetosæ, sampsuchi ān. M. j. anisi drach. iij. polypod. sennæ ana. vnc. iij. agarici vnc. j florum anthos, stechados, chamæmeli, bugloß. borrag. ān. P. j. fiat decoctio in aqua fontis, & in aqua buglosi, & absinthij lib. j. In colatura lib. iij. dissolue syrupi de fumaria compositi & syrupi rosarum laxat. ān. vnc. iij. mellis anthosati vnc. ij. sacchari q. s. fiat syrupus, cuius media pars coquatur ad perfectionem & seruetur vsui. L'autre moitié que sera de moienne coctiõ soit prinse en cinq matins, le premier iour en prendra six onces le matin. Le second iour cinq onces le matin, & quatre onces deuant souper, & autãt le iour suiuant. Et s'il se fasche de trop grande vacuation, qu'il se repose vn iour apres deux prinses, ou qu'il en prenne vne fois seulement le iour. Vn tel syrop seul peut guerir ceste maladie estant en son cõmencement, si on continue d'en prendre deux fois le iour, & que le malade puisse endurer grande vacuation. Et ce seul syrop proffite plus, que de plus fortes pillules, & autres medicamens prins par longs interualles, pour ce qu'en ces interualles les entrailles sont remplies d'excremens qui empeschent l'attraction de la matiere conte-

La maniere d'vser du syrop præcedent.

Ce qu'aduient aux purgations faites par interualles.

nue en l'habitude du corps.. Mais veu que ces excremens ſont continuellement euacués, comme le matin les communs, apres diſner les ſeconds du foye, par la troiſieſme potion du matin, ceux de la grande vene, & par la quatrieſme des rameaux, ilz ſont ainſi gueris, d'autant que ſont exquiſement purgez. I'ay gueri en cinq iours la verole eſtant en ſon commencement par ſemblables medicamens. Si donc a eſté faicte euacuation inſigne, la matiere qui reſte au cuir & en la chair ſera petite. parquoi n'eſt pas beſoing que le remede que ſ'enſuiura ſoit vehement, mais il faut vſer d'vn mediocre, pource que le plus long eſt le ſeur.

Le plus long remede eſt le plus ſeur.

Car les corps extenuez ne peuuent ſupporter fort vehemens remedes. Sera donc appreſté l'onguent ſuiuant pour en vſer apres vn bon ſyrop laxatif, lequel ſera pour les vlceres, gales, douleurs auec extenuation du corps faicte des long temps.

Onguent pour les vlcers, gales douleurs, auec extenuation de corps

Rec. axungiæ porci non ſalitæ neq; liquatæ, butyri recentis, axungiæ gallinæ, & anatis ān. vnc. ij. olej chamæmelinj, anethini ān. vnc. iij. olej de ſpica vnc. ß. argenti viui extincti in prædicta axungia. vnc. vj. maſtiches, myrrhæ, iridis ān. vnc. ß. terebinthinæ lotæ in aqua vitæ

vnc. iij. resinæ & ceræ parum, fiat vnguentũ.

L'ordre des parties qu'on doit frotter.

Soit oint comme l'art le cõmende, commençant aux iointures, apres soit ointe l'inferieure partie de lespine, finalement toute lespine auec les emonctoires. Et cecy se doit faire sans trop grãde calefactiõ: affin que tout bellemẽt les excremens soiẽt attires, fondus & euacuez. S'ensuit vn onguẽt pour les douleurs de teste, de iointures, & pour les tumeurs dures, lequel appaise la douleur, en eschaufant la matiere, en la fondant, & euacuant par sueurs & par purgation de la bouche.

Les quatre õguẽs chauds sõt marciatũ aregon, agrippa, di althea.

Rec. quatuor vnguentorum calid. ãn. qr. j. axũgiæ porci lib. j. olej laurini, anethini, irini ãn vnc. ij. olej de spica vnc. *j. argẽti viui vnc. vj. terebinthinæ lotæ in aqua vitæ. vnc. iij. florũ chamæmeli leuissimè pulueri satorũ, rad. iridis ãn. vnc. j. resinæ* & *ceræ ãn vnc. ij. fiat vnguentũ.*

Les parties dolentes externes soient ointes, excepté la teste, qu'on commence aux parties basses, & emõctoires des aines, affin que la matiere soit deriuée de la teste. apres cela soit ointe lespine du dos & le col, iusqu'a ce que la bouche sera eschaufée, & qu'il bauera souuent, & en ceste espece soit plus long tẽps purgé par la bouche. Et s'il y

a tumeurs dures, ce mesmes onguent est bon, non pas qu'il soit mis sus ces tumeurs dures, mais il sera plus expedient y applicquer le cerat suiuant.

Onguent & cerat pour les tumeurs dures.

Rec. vnguenti præscripti lib. ß. euphorbij vnc. j. gummi hederæ drach. iij. ammoniaci opopanacis, bdellij dissolutorum in oleo liliorum ān. vnc. j. styracis rubei & calamitæ ān. drach. iij. aristoloch. longæ & rotundæ ān. drach. ij. terebinthinæ abietinæ vnc. ij. olei liliorum & laurini ān. vnc. ß. argenti viui. vnc. ÿ. misce.

Styrax rouge n'est autre chose que l'escorce seche qui demeure apres qu'on à exprimé la gomme qui est le styrax calamita.

Soit ointe la partie, ou bien en y adioustāt beaucoup de cire, soit fait en forme de cerat, affin qu'il demeure plus long temps sus la partie. Ou si tu aimes mieux l'emplastre de *ranis*, c'est adire, de *vigo*, adioustes y argent vif *euphorbe & iris ana* vne once, & qu'il soit malaxé auec terebinthine lauee en eau de vie, & soit applicqué. Autre emplastre pour les tumeurs dures de la verole vieille.

Emplastre de ranis ou de vigo.

Rec. emplastri filij Zachariæ & ceronei ān. vnc. iij. euphorbij vnc. ß. malaxentur simul & fiat emplastrum. Les emplastres faits de gōmes serōt le mesme en y adioustant d'argēt vif. Or ces tumeurs dures s'engendrent de pituite visqueuse & crasse, laquelle ne se peut

C'est emplastre ne se tient preparé, & n'est en vsage. toutesfois il est tresbō pour les nodus & tophes des iointures.

La matiere des tumeurs dures. dissoudre sinon auec remedes chauds. Si l'os est carieux, le cuir estant en son entier, premierement faut ouurir le cuir auec cautere, rasoir, ou ruptoire, en apres faut deterger l'os, & en oster tout ce que en l'os ou alentour sera contre nature. Lesquelles choses faites quand nous voudrons cicatriser l'vlcere, faut apprester l'onguẽt suiuant.

Ce que faut faire quand l'os est carieux.

Onguent pour cicatriser les vlceres.

Rec. axungiæ porci lib. ß. quatuor vnguentorum calidorum ān. quart. j. olei irini & laurini ana. vnc. iij. olei de spica vnc. j. argenti viui vnc. v. masticis, thuris, sarcocollæ, aristolochiæ rotundæ ān. drach. iij. opopanacis dissoluti in aqua vitæ. vnc. j. myrrhæ vnc. ß. resinæ pini vnc. iiij. misce. fiat vnguentum, lequel sera applicqué apres la mondification & reparatiõ de l'os, par cest onguent nous cicatriserons l'vlcere des tumeurs dures de la verole inueterée. Et si tu veus haster l'abcision de l'os, tu peux mettre sus la partie, l'onguent ou emplastre fait pour la dureté, d'autant qu'il y entre d'euphorbe, lequel fait tomber les escailles des os le mesme iour, comme dit dioscoride, & y est tresbõ. ou adiouste a cest onguent vne once d'euphorbe, ou a vne partie de l'onguent seulement, de laquelle il vsera a l'enuiron de

Lib. 3. chap. 80.

la partie affectee, & sus ladite partie. En ceste espece est fort bon faire vne diete auec la decoction de gaiac pour desecher la pituite. Quelques vns font vn onguent de la decoctiõ des herbes chaudes en ceste façon.

Rec. betonicæ, marrubii, conizæ, absinthii, calaminti, florum stechados, rorismarini, chamæmili, sampsuchi ãn. M. j. omnia hæc in vino albo antiquo decoquantur & aloe, deinde facta colatura & expreßione ad inspissationem linimenti addantur terebinthinæ & ceræ pro lib. j quart. i. & axungiæ porci nõ salitæ lib. i. argenti viui in axungia præcedente extincti vnc. v. misce. Si on l'appreste pour les douleurs, comme nous auõs dit, nous y adioustons *d'euphorbe*, & *de staphisagria ana.* vne once, *d'hermodactes & d'aristolochia ana* demy once, & sera ainsi fait onguent. Onguent auec decoctiõ d'herbes chaudes. Pour les douleurs.

Les autres y adioustent de la *myrrhe*, *de l'encens*, *de sarcocolle*, *de mastic*, si la maladie est auec vlcere. Les autres en la gale & vlceres vsent de verd gris, lequel proffite beaucoup, s'il y est mis apres quelques onctions, d'autãt qu'il arreste la sueur. Les autres y mettent du sel, qui est bon aux gales & au prurit acause de sa detersion, mais Pour les vlceres. Le verd de gris. Le sel.

pource que empesche trop la sueur, y est moins conuenable, mais y peut estre adiousté apres les sueurs, comme aussi le soulphre, calchytis & semblables astringens.

Les autres de cendres de serment & d'argent vif, font de liniments, & font des grande efficace, mais moins asseures. Quelques vns se seruent ensemble de deux remedes: mais les vns bien, les autres mal. Ceux qui en vsent bien, les choisissent tous deux se resemblans & tendans a mesme fin: ceux qui en vsent mal, les prennēt dissemblables & contraires entre eux. Ces remedes se ressemblent qui esmeuuent les sueurs ou prins par dedās, ou applicquez par dehors.

Contre ceux qui ensemble vsent de deux remedes.

Les externes sont comme onctions, & estuues, lesqlles estuues preparēt le corps a sueur, & pour attirer les humeurs a la partie externe. Et il est bon d'entrer au cōmencement aux estuues, & apres vser de l'onguent, pource que les pores estans ouuers, l'onguent penetre plus facilement: & sur la fin rentrer aux estuues est fort bon, pour ce qu'atirent les humeurs, & ostent les sordicies de l'onguent. Les autres pour le commencement baillent la decoction de gaiac, & quelques iours apres, applicquent l'onguent

L'vsage des estuues.

De ceux qui baillent la

l'onguent : ce que n'eſt point mal fait en ceux qui ont les humeurs froides & cachées au dedans, comme a ceux qui ſ'entent la douleur de la teſte & des iointures. Les autres ſus la fin de la diȩte applicquent l'onguent:ce que ne ce fait trop ſeurement, d'autant que le corps eſtant rendu debile, ne peut porter vn remede ſi fort. Parquoy vaut mieux apres la premiere ſepmaine de la diȩte, ou auant la diȩte vſer des onguens. en apres lors qu'ilz demeurent cachez en la maiſon acauſe de leur foibleſſe, ou acauſe du mal de bouche, peuuent prendre les matins la decoction de gaiac, encores que la ſueur ne ſoit prouocquée· Quelques vns baillent deux remedes & iceux contraires, aſçauoir la ſueur & la purgation, leſquelz deux remedes ne peuuent eſtre faits a la fois & enſemble ny bien, ny facilement ny commodement : car ſ'il ſue beaucoup, le ventre ne peut fluer, & ſ'il y a fleux de vẽtre, ne peut ſuer. Parquoi vaut mieux que ſe face l'vn apres l'autre. il pourra dõc ſuer trois ou quatre iours, le cinquieſme ſera purgé par la decoction i'a ordonnée, ou bien que tous les iours ſoit

decoction de gaiac. & apres baillent l'onguẽt.

On ne doit enſéble purger & faire ſuer, d'autant que ſont deux mouuemẽs contraires.

purgé par la decoction, comme nous auons dit, & ne ſoit contraint de ſuer.

Car veu que ces deux mouuemens ſont contraires, ne doiuent eſtre faits enſemble, d'autant que le medicament purgeant attire de la circumference vers le centre, & la ſueur tout au contraire. Il eſt auſſi vtile apres l'vſage de l'onguent, quand le ventre ſera dur, prendre quelque medecine laxatiue apres trois ou quatre iours, affin que ce qui a eſté au dedans eſbranlé & eſmeu, ſoit purgé. Or ces choſes y profitent grandement, aſçauoir decoctions, ſyrops prouocquans la ſueur, eaux auſſi deſtilées, comme noſtre eau *Theriacale*. Laquelle eſtant prinſe prouocque grandement les ſueurs. La preparation de laquelle ſera maintenant enſeignée, affin que rien ne ſoit obmis.

Eau theriacale prouocquant les ſueurs en la verole inueterée & gueriſſant les douleurs, ſi elle eſt bail-

Rec. theriacæ veteris à nobis diſpenſatæ lib. j. acetoſæ. m. iij radicum graminis vnc. iii. pulegii, cardui benedicti ana M. ii. florum chamæmeli P. ii. temperentur omnia in vino albo, & diſtilentur & aqua ſeruetur vſui. de laquelle en baille deux onces, auec trois onces d'eau de vinete & bugloſe. & cecy ſe doit faire lors qu'il ſ'en va au lict, ou

lors qu'il entre en l'estuue. Ceste eau guerit les douleurs baillée seule, ou auec decoction de *milium solis*, ou *gremil*, *de chyne*, ou de *bardane*. I'ay guery auec tresheureux succés, plusieurs enfans, vieux & foibles, auec ceste eau theriacale, en y adioustant quelques onces de la decoction commune de gaiac. Car a cause de sa subtilité penetre bien tost, & expelle dehors. ceste eau, auec l'eau en laquelle on esteint l'or, corrige tout vice de l'argent vif. *Use auec les eaux suiuãtes.*

Il y a autre maniere de guerir la verole, & principalement quand elle est auec douleurs: & c'est la maniere qui se fait par decoction de choses odoriferantes, a laquelle decoction sera adiousté miel, & sera donné auec vin: affin que la matiere s'eschaufe, s'attenue, & soit iettée dehors, & sera fait ainsi. *Autre maniere de guerir la verole.*

Rec. galangæ maioris, & minor. macis, cariophyllorum cinamomi, scœnanti, spicæ celticæ. ana. vnc. j. florum anthos, stechados, chamæmeli, ana. P. ij. fiat decoctio in vino albo, & de hac decoctione cum melle fiat potio. Capiat singulis matutinis, vnc. iij. & que la sueur soit prouocquée. I'ay guery vn poure, aiant faite euacuation auec l'eau, ou on la- *Decoctiõ quieschauffe, subtilie & iette dehors la matiere de la verole inueterée.* *Histoire d'vn remede nouueau.*

ue l'aloë pour preparer les pillules alephangines. Laquelle eau les Apothicaires iettent, & c'est eau de pluye, en laquelle beaucoup de choses odorantes sont esté cuites, en laquelle l'aloë est laué, & pource qu'en elle y demeure quelque vertu, pour desecher, laquelle nous desirons a la guerison de ceste maladie, & principalement, de celle qui est auec douleurs ou gale, pour ce nous la faisons garder & en vsons.

De la decoction de Gaiac pour la verole.

CHAP. VI.

ON fait decoction de gaiac, ou bois sainct, de chyne, & de salse parille: mais premierement on commença a faire la decoction de gros troncz, & pieces de gaiac, & de son escorse. & se faisoit la decoction d'vne liure de gaiac rappé, & de quatre onces d'escorce, auec douze liures d'eau, apres auoir trempé vingt & quatre heures. A cecy quelques medecins s'estimans quelque grand cas, ont pẽsé qu'il failloit adiouster quelque chose, & y ont adiousté ce que corrige la cha-

leur & ſubtilité des parties, & diſoient, qu'ilz faiſoient cela, affin que le corps ne feut rendu plus chaud, mais eux penſans auoir eſgard a corriger la chaleur, tant ſ'enfaut qu'ilz la corrigent, que pluſtoſt ilz empeſchent toute la chaleur. Mais il vaut mieux guerir la maladie auec quelque legiere faute, que ne la guerir point: car la faute ſe peut amender, la maladie eſtant oſtée. Car ces medecins ont cuidé, le bois de gaiac eſtre plus chaud qu'il ne failloit, eſtans deceus par la ſubtilité des parties. dauantage ilz y adiouſtent endiue, ſcariole, laictue & autres ſemblables, & ainſi empeſchent les ſueurs, & la curation de la maladie. Il en y a d'autres qui ne veulent pas corriger ledit bois, mais l'aider: les autres baillent choſes prouoquantes la ſueur, les autres penſent les purgations eſtre plus propres que ce que eſmeut les ſueurs: les autres adiouſtent aux prouocatifz de ſueur, medecines laxatiues, comme ellebore noir, non ſans grād dommage de pluſieurs, les autres de coloquinthe: les autres du ſené, agaric, turbith, & autres choſes laxatiues. mais ce n'eſt pas fait methodiquement, vouloir

euacuer par le ventre,& par la ſueur tout a la fois,& enſemble. Parquoy vaut mieux prendre vne partie de la decoction, & en icelle diſſoudre les laxatifz, & d'icelle en bailler le troiſieſme, quatrieſme, ou cinqieſme iour, comme a eſté dit, ou bien tous les iours, & ne prouocquer point la ſueur. Ce qu'eſt bon au commencemét, quand la maladie n'a encores infecté ny gaſté les parties externes. Soient donc faites decoctions ſimples & compoſées.

Les ſimples, de ſimple raclure de gaiac, & d'eau ainſi.

Si on traint q̃lque aſtriction du marc de la premiere decoctiõ, ou pour ce que la vertu en eſt deſia euanouye on peut prẽdre autre bois, qui n'aura encores boully, mais en beaucoup

Rec. raſuræ ligni gaiac. lib. j. corticis eiuſdem, vnc. iiij. fiat infuſio in lib. xij. aquæ, & decoctio ad conſumptionem tertiæ partis. vtatur. Soit faite decoction ſeconde, du meſme bois, c'eſt a dire, de la reſte de la premiere decoction,comme deuant. Apres y adiouſtent du vin, lequel y eſt bon, quelquefois mauuais, aux douleurs des parties externes, & aux durtés, & en autres: toutesfois ceſte decoction de vin eſt bonne aux douleurs de la teſte. En apres a eſté faite la decoction compoſée: car quelques vns y ont adiouſté beaucoup de choſes, la preparant ainſi.

Rec. ligni gaiac. lib. j. rad. elenij, benioini, santalorum omnium, sennæ orient. ãn. vnc. ij. hermodactyl. vnc. j. colocynt. drach. iij. fiat infusio. deinde decoctio, cuius colaturæ adde mellis. lib. ij. fiat syrupus, clarificetur, aromatis cinamomi, vnc. ij. quibus adde vini. lib. ij. Les autres y mettent la moitié de vin, ou le font ainsi.

moindre quantité, & en faire la decoction seconde.

Rec. ligni gaiac. lib. j. corticis eiusdem vnc. iiij. polypodij quercini recentis, mummiæ, santalorum, carabæ, benioini, ana. vnc. ij. sennæ orient quart. j. fiat infusio in æquis partibus aquæ & vini, cui adde mellis. lib. ij. fiat syrupus aromatis. vnc. ij. cinamomi electi.

Decoction qu'on fait auiourd'huy en eaux destilées, qui est de grande efficace, & qui bien tost guerit la maladie, lasche fort le ventre, & deseche.

Decoctiõ de gaiac laxatiue.

Rec. rasuræ ligni gaiaci. lib. j. corticis eiusdem, vnc. iij. agarici, vnc. j. sennæ oriental. lib. j. aloes quart. j. fiat decoctio in lib. vj. aquæ bugloß. & tantumdem aquæ absinthij. & fiat decoctio ad consumptionem quartæ partis, de cuius colatura, capiat mane, & sero. vnc. vj. Ce remede lasche beaucoup, & deseche, & pour ce guerit bien ce mal.

L'aloë & l'absinthe, pour ce que dese-

chent fort, profitent beaucoup a ceste maladie. Parquoy est bon a ceux qui ont douleurs d'vser de pillules de seul aloë. mais pour ce quen pillules, on ne peut mettre iuste quantité d'aloë, profitera plus de prendre de *hiera picra*, tous les iours pour le moins quatre scrupules.

On peut apprester infinies autres decoctions, en y adioustant autres choses, comme racine de *cyclamen*, qui esmeut la sueur & les vrines, ou *milium solis* qui deseche beaucoup, & fait suer.

Le figuier est chaud, & de subtiles parties. ga. 8. de simpl. facult.

I'ay vsé du syrop de saint Ambroise pour les poures, qui se fait de decoction de millet, & de raclures de bois de figuer. Ie ne doubte point que le bouis rapé ne puisse guerir la verole. pour ce qu'il prouocque la sueur. mais pour ce qu'il fait douleur de teste, & qu'il est de mauuais goust & douleur, on le mesprise.

Le millet prouocq̃ l'vrine, diosc. & desecheau 3. degré, galen. 7. simpl. facult.

Il y en a eu quelques vns qui ont esté d'aduis d'vser de geneure rapé. en laquelle opinion estoit Françoys premier de ce nom Roy de France, & Castellanus. Ie combatis leur opinion, m'appuiant sur l'authorité de Dioscoride, qui dit les raclures du geneure estre mortelles, ce qu'ilz

Voiez Amatus lusitanus cent. 2. curat. 95. & cent 3. curat 36.

nioient estre au texte de Dioscoride, mais ie le leur monstray: apres me demandoient pourquoy en les medecines nous vsons de semences de geneure, & reiettons les raclures du bois, & leur rendy telle raison. On a trouué par longue obseruation les parties de plusieurs plantes auoir diuerses facultez, les vnes vtiles les autres inutiles, comme il est manifeste de *centaurium minus*, duquel la fleur est en commun vsage, la racine est mesprisée totalement, & ne sert de rien. Ainsi mesmes du coriandre, la semence duquel est agreable, & de bon goust, & est vsurpée en medecine, & l'herbe est puante & totalement veneneuse. Parquoy ne se faut esmerueiller, si nous auons dit le fruit du geneure auoir vn suc plus cuit, & estre d'vne faculté, & d'vne autre le bois. La semence du geneure est mise es decoctiõs de gaiac, pour ce que prouocque la sueur, & resoult fort, & profite a la goutte qui vient de verole, & a celle qui vient en la

37. ou il dit que le bouis d'europe est le gaiac des Indes, & vse de mesme preparation.

** Encores qu'en la fin du chapitre de Iuniperus on lise en latin, ramenta ligni deuorata interficiunt Toutesfois en lexemplaire grec cecy ne se lit point, Sinon inter nota addita in fine capitis, on lis τὸ δὲ ῥίνημα τοῦ ξύλου καταποθὲν ἀναιρεῖ. mesmes Mathiole en a coupé ceste sentence comme indigne de Dioscoride, pour ce que l'experience demonstre le contraire. Monsr. Ferrier prepare ledit geneure rapé comme le gaiac, & dit qu'on en peut vser seuremẽt en son liure de verole.*

declination de quelque autre maladie.

Ce qu'on ne peut demonſtrer ny prouuer du bois. Quelques vns y adiouſtent des herbes humides au commencemẽt, & corrompent la vertu du medicament.

Entre les medecines l'axatiues, le ſené eſt fort loué, pour ce que ſon gouſt n'eſt facheux, & n'empeſche gueres les ſueurs.

Les autres medecines l'axatiues ſont moins conuenantes, ou pour ce quelles attirent trop, ou pour ce quelles retiennent leur aſtriction, comme le *rhabarbe & polypode*, qui ne doibuent eſtre baillées qu'en la declination. Le *rhabarbe & polypode* ſont prins auec vin, quand on ſent douleurs aux iointures. Le *rhabarbe* doit eſtre prins, quand gales, herpes, & vlceres tourmentent le malade. Puis que nous ſommes venus parler des remedes qu'on prent, ne ſera hors de propos dire quelque choſe des autres remedes, qui ſeruent a ce mal. Il en y a quelques vns qui baillent la ſubſtance du bois en forme de poudre ou de condit: mais cela ne profite gueres. pour ce que ces raclures ſont de parties trop craſſes, & pour ce ne peuuent eſmouuoir les ſueurs. Parquoy nous

laissons ceste matiere de curation, comme estant inutile.

Des pillules Mercuriales ou de Barberousse.

CHAP. VII.

LES autres pour resoudre les tophes ou exostoses, pour oster la matiere de douleur en la verole vieille, ont vsurpé vn autre remede, lequel a profité a quelques vns, & aux autres a delaissé vn tel vice au ventre, lequel n'a iamais peu estre corrigé. Or ce remede est apellé les pillules de Barberousse, ou autres semblables faites de choses cordiales, & de medecines laxatiues, & d'argent vif, mais de toutes les composions de ces pillules c'est cy la meilleure.

Rec. rhab. & agarici ãn. drach. ij. aloes, vnc. j. argenti viui extincti, in succo rosarum, drach. iij. cinamomi, ambræ, ãn. scrup. j. myrrhæ, mastiches, ãn. drach. j. cum terebinthina, excipiantur, & fiant pillulæ. 8. pro drachma. Capiat scrupul. j. prima dosi, deinde scrup. j. ß. postremò scrup. ij. pro diuitibus adde limaturæ auri, vel pannorum aurj scrupul. iij.

Pillules de Barberousse pour la verole inueterée, pour resoudre les tophes & exostoses, & pour oster la cause de douleur.

En l'ordonnance commune de ces pilules mercuriales y entre du diagrede, ou scammonée preparée, pour seruir comme quelques vns pensent de contrepoison au mercure, pour ce que deux venins ensemble s'entretuent, & cõioins sont antidote l'vn de l'autre. au reste les doses de l'argẽt vif, sont

Quelques vns y adioustent du diagrede, colocynthe, & autres medicamens plus forts, mais ilz hastent trop la descente d'vne nouuelle matiere, & ainsi le corps est moins deseché, parquoy ne profitent gueres. mais pour ce qu'on craint, que ne demeurent dans le corps a cause de la petite quantité, pourtant *rhabarbe*, *& agaric* y entrent pour lascher legerement. car s'ilz ne faisoient qu'entrer & sortir au corps, ne profiteroient de rien, ou bien peu.

Les pillules peuuent estre faites autrement, comme s'ensuit.

Rec. ladani puri, hypocistidis, ana. drach. j. aloes. vnc. j. ambræ moschi. ana. scrup. j. argenti viui loti in vino, drach. ij. incorporentur simul, cum syrup. ros. laxatiuo, & fiant pillulæ. Capiat scrupul. j. singulis matutinis.

Ces pillules ne doibuent estre prinses sinon le corps estant bien purgé, & ceux qui en vsent, en doibuent vser, iusqu'a ce que le ventre sera lasché abondamment,

excessiues en la recepte ancienne. Paul. Æginete lib. 7. dit que l'argent-vif ne s'accommode gueres en l'vsage de medecine, pour ce qu'il represente venin. quelques vns toutesfois l'ont baillé bruslé & puluerisé, & meslé auec autres choses a ceux qui auoient la colique, ou Iliaque passion.

ce que ſe fera ſelon la quantité du medicamẽt, ou iuſqu'a ce qu'on verra ou ſentira puanteur & eſchauſement a la bouche.

Ces pillules ſe doibuent bien garder, & doibuent eſtre ſoigneuſement prȩſcriptes es boutiques, pour euiter calomnie: Car encores que dix ans apres ceux qui en vſent, tombent en quelque maladie, attribueront touſiours la cauſe a ces pillules. Parquoy le medecin meſmes les doit appreſter, & les garder eſtant appreſtées, & en bailler tous les iours, ou quand ſera beſoing, & ce affin qu'on ne cognoiſſe l'argent-uif, qui ne ſe peut cacher quand il eſt baillé a quelqu'vn.

Mais ſe faut donner bien garde de donner du ſublimé, car il bruſle comme le prȩcipité. Il y a quelques malades qui a cauſe de leurs affaires ne peuuent ſ'arreſter en la maiſon, mais ſont contraints d'aller a cheual, & voiager pour affaires. Les autres ne veulent eſtre decouuers, a tous ceux la faudra bailler de ces pillules, leſquelz auſſi nous pouuons guerir par emplaſtres, aians pluſtoſt baillé pluſieurs purgations, comme a eſté commandé par cy deuant. A ceux la les emplaſtres ſeront

M. Pierre Bayre medecin de Thurin en ſõ Venimecum lib. 18. chap. dernier dit ces pillules auoir fait en quelques vns operation merueilleuſe aux vlceres, & nodoſites de verole. Il eſcrit toutesfois que le premier qui en vſa entre les Chreſtiẽs, mourut incontinent & ſoudainement ſur le pont d'Auignon, l'an 1537. & dit ceſte recepte auoir eſté portée de Turquie.

faitz en forme d'efcuffon large. affin que puiffent couurir les efpaules, le fternon iufques aux reins, ou comme vne bande fort large, laquelle ceindra le corps, comme vne ceinture: toutesfois en la partie anterieure ny fera mife la matiere de l'emplaftre, mais aux coftez & en la partie pofterieure. On peut auffi faire de bandes, & les applicquer aux carpes & malleoles. Mais fera beaucoup plus expedient fi lefditz emplaftres font applicquez aux emonctoires, & aux parties affectées, mais premierement aux emonctoires, apres fur les tumeurs, & fur les parties dolentes. Les emplaftres fe font de ces chofes qui du profond attirent par fueur, ou par tranfpiration infenfible. Peuuent auffi eftre faitz des onguens cy deuant ordonnez, en diminuant la quantité de l'huile, & y adiouftant de poix, ou de refine fuffifante quantité. Peuuent auffi eftre faitz de tous emplaftres digerens & remollitifz, en y adiouftant quatre onces d'argent-vif pour vne liure d'emplaftre. Peuuent auffi eftre faitz, d'emplaftre de *melilot, oxycroceum, & ceroneum*. Ou foit fait ainfi.

Matiere des emplaftres.

Rec. massæ emplastri de meliloto, vel oxycrocei, lib. ß. argenti viui, vnc. ij. malaxentur cum terebinthina, & oleo laurino, vel irino, vel rutaceo, vel de spica, & reducantur ad formam cerati. On tient es boutiques vn onguent preparé de *Vigo, ou de ranis*, lequel y peut estre applicqué. mais il sera de plus grande efficace, si la dose d'argent-vif est auguementée, comme si pour vne liure d'emplastre est adioustée vne once d'argent-vif. Il conuient en hyuer, & en temps froid, & quand faut tirer quelques escailles d'os: mais s'il faut corriger vlceres calleux, ou cicatriser, ilz seront plustost gueris, auec *emplastrum diuinum, ou diacalcyteos*, en y adioustant d'argent-vif, & de cinabre, qu'auec quelque autre remede. Car il semble que l'argent-vif est l'antipharmacque de la verole. a cause de la grande vertu de desecher qu'il a, & a cause de la subtilité des parties, par laquelle fait son euacuation plustost que par quelque autre qualité, comme sera declaré apres. Dauantage comme la maladie a esté apportée des Indes, ainsi de la sont venus plusieurs remedes, comme le gaiac, le chyne, la salse parille, ce que demonstre

Emplastre pour ceux qui ne peuuēt tenir chābre a cause des affaires, ou qui ne veulent decouurir leur maladie.

bien, Dieu auoir tout fait auec vne tresgrande prudence, qui au lieu auquel la maladie estoit frequente & populaire, a voulu aussi la estre des remedes prestz, en grand nombre, & fort conuenans, & a decouuert aux habitans du lieu la diuine faculté des remedes, mais conuient a ce propos, de parler de lechyne & de sa preparation.

De la racine de chyne, & de sa preparation.

CHAP. VIII.

EChyne, ou chyne c'est vne racine de quelque ionc, semblable presque a la racine *Rhodia*, auec nœuds, rare, pesante, quand elle est recente, & fort legere quād elle est vieille. laquelle legereté demonstre quelle est enuieillie, & gastée. Le chyne se doibt approcher de la couleur de *galanga major*, si elle est bonne, differe toutesfois de facultes: car elle est totalement sans odeur, d'ou de quelques vns est dicte ἄποιος c'est a dire sans qualité.

Laquelle appellation a deceu plusieurs medecins & apothicaires, pensans que ce feut Apios de Discoride, laquelle est dif-

differente de vertu, de forme, & d'impoſition de nom. Car *apios* de Dioſcoride eſt dicte pour ce que repreſente la forme d'vne poire, & le chyne, eſt dicte ἄποιος pour ce qu'eſt ſans odeur & qualité. Mais il vaut mieux pour euiter toute ambiguité, l'appeller chyne, delaquelle l'vſage eſt tel. La racine de chyne ſoit diuiſée en petites pieces rondes, & ſoit cuicte en eau de fontaine, & d'icelle eau en boiuent les malades, matin & ſoir.

ὁ ἄπιος vel τὸ ἄπιον ſignifie en grec poire & ἄποιος ſans aucune qualité

Doibt eſtre cuicte trois fois, la ſeconde & troiſieſme decoction ſe doibt faire auec moindre quantité d'eau que la premiere, ou doibt boullir plus long temps que la premiere l'aiant faict pluſtoſt tremper l'eſpace de douze heures. L'ordonnance eſt telle.

Rec. rad. Chynæ in taleolas diuiſæ, vnc. ij. aquæ fontis lib. xij. Infundatur per xij. horas, & decoquatur ad conſumptionem tertiæ partis. Et de ceſte decoction en faut prendre le matin tiedement, & ſe couurir, & ſuer dans le lict. La ſeconde decoctiõ ſoit faicte de la meſme racine ia boullie, laquelle doibt eſtre pluſtoſt ſechée. La troiſieſme ſoit faicte de meſme ſorte a

ceux,qui ſont delicatz & a ceux,qui ont vſé d'autre remede ſuffit ceſte decoction, encores qu'ӧy adiouſte miel,ſuccre,ou vin. Mais ſ'ilz n'ont vſé d'aucun remede & n'en veulent vſer, doibuent prendre la decoction ſans miel, vin, ny ſuccre, pour ce qu'elle nourrit moins,& deſeche plus. Et ceux cy peuuent vſer d'amendes, de pinons, de prunes, & de roſties. Aux delicatz & a ceux qui n'vſent d'autre remede, & qui veulent continuer ceſtuy cy long temps, eſt concedé l'vſage des oiſeaux roſtis, mais ſ'ilz prennent la decoction de gaiac, pour ce que nourrit dauantage, faut vſer d'vne diete attenuante. pour ce que le gaiac a quelque ſuc, par lequel nourrit, & pour ce auſſi on en doibt vſer plus longuement, & viure plus eſtroictement, afin que toute la matiere ſoit conſommée. Qu'ilz ſ'abſtiennẽt de chair & de vin, qu'ilz vſent de pain pur bien leué,& bien cuict,& ſoient gouuernez en ceſte façon. La purgation au parauant faicte,comme ſouuent a eſté dit, les malades prennent deux fois le iour la decoction de chyne, le matin a quatre heures, & le ſoir a trois heures apres mi-

La decoction de gaiac, nourrit plus que celle de chyne.

dy, la quantité de six onces, & qu'ilz suent dans le lict, & de la seconde decoction qu'ilz en boiuent tant que voudront.

Peuuent user de fruictz remollisans le ventre, de passules, de figues, d'amendes, pinons, prunes cuictes, du biscuit, & rien plus en la diete du gaiac, mais en la diete de chyne, & de salse parille, on leur permet l'vsage d'oyseaux rostis le soir ou matin. Qu'ilz s'abstiennent de bouillons, & d'autres viandes sinon le iour qu'on prēd medecine, ou si le malade n'est fort foible. Vne fois la sepmaine prendra du syrop laxatif ia ordonné, ou d'vne opiate laxatiue: ou sera faicte infusion d'vne once de sené, en vne partie de la decoctiō, lors que la maladie est legere, & sera prinse le matin, & ce iour la ne sera prouocquée la sueur. L'opiate se fera ainsi. * *Recip. Cathol. & confect. hamech. ān. partes aequales, quibus adde foliorum sennae, vnc. ij. pro lib. Capiat semel in hebdomada, vt dictum est.* & peut estre baillée en forme de bolus, ou detrempée en vne partie

En ceste maladie est bon de nourrir estroictement suiuāt le 59. aph. du 7. liure.

Aux corps qui ont les chairs humides est bon endurer faim. car la faī deseche le corps. & suiuant le 10. aph. du 2. l. en plus tu nourris vn corps impur, plustu le gastes. toutesfois le docte medecin, & chirurgien n'obseruera telle diete, estroicte en tous ses malades, mais aura esgard a la complexion du malade, a la coustume, a l'aage, saison de l'année, a la region, & a la malice des accidens & choses semblables. * *Opiate de laquelle faut prendre*

vne fois la sepmaine en faisant la diete.

** La decoction de salse pareille.*

de decoction.

* De salse parille se faict mesme decoction que de chyne, & faut tenir mesme regime, comme a esté dict, pour ce que ne nourrit pas comme le gaiac, parquoy on permet l'vsage d'oyseaux rostis. La decoction est baillée de mesme façon que l'autre, aiant bien purgé le corps aussi vne fois la sepmaine, prendra vne medecine laxatiue. la sueur sera prouocquée auec couuertures, ou carreaux chauds. Si apres l'vsage de ces remedes reste quelque accident comme au parauant, c'est signe qu'il y a quelque chose, qui a empesché la guerison, comme l'intemperie de quelque partie, laquelle faut corriger par remedes contraires. Ou si l'os est corrompu, ou si l'vlcere n'est asses detergé, tous ces accidens doibuent estre tout bellement corrigés.

Des symptomes, & accidens de verole.

CHAP. IX.

De la foiblesse & defaillance de cœur en ces suiuris.

EN ceste maladie suruiennent quelques accidens souuent, comme d'vn soudain & trop grand eschaufement au

pres du feu en ſuant, les malades tombent en lipothymie & defaillãce de cœur.

Leſquelz doibuent eſtre ſoulagez en prenant vn peu l'air froid, & doibuent eſtre recréez auec aſperſion d'eau froide, & auec vn peu de vin. Et ſi ce ſymptome vient apres beaucoup de ſueurs, les faut remettre auec pain trempé en vin, & ſera bon changer les linceux tachez de l'onguent, affin qu'ilz recouurent force. Lequel ſymptome appaiſé, de rechef les faudra oindre tout bellement, pour les guerir.

Si ſuruient flux de uentre, le faut laiſer couler, ſi les forces le permettent, autrement faut ſuſtenter le malade de ſuc de chair, de bouillons, de panade, d'horge mondé, & y remedier auec remedes prins legerement aſtringens, mais au commencement faut euacuer la matiere eſmeue, & ſi ne peut eſtre toute vuidée, la faut neantmoins moderer, & non la laiſſer totalement. *Du flux de ventre*

Dyſenterie ſuruient quelquefois a ceſte maladie, laquelle on doibt guerir auec clyſteres deterſifz, auſquelz faut adiouſter graiſſe de bouc, ou axunge de pourceau, ſ'il y a grande acrymonie, car l'axunge de *De dyſenterie.*

pourceau est fort bonne pour corriger lacrimonie du medicament qui faict la dysenterie. La theriaque recente auec limature d'or, & fueilles d'or gerit la dysenterie, en corrigeant la mauuaise qualité.

Ceste dysenterie se doibt guerir comme vne autre, asçauoir en prenant de *rhabarbe*, *& myrobolans*, pour euacuer l'humeur. Il faut aussi vser d'astringens, detersifz & cicatrisans.

Des vlceres de la bouche. Suruiennent aussi quelquefois vlceres en la bouche, lesquelz au commencement doibuent estre nettoiez auec gargarismes detersifz, puis apres les faut toucher auec eau forte temperée d'eau rose, & de plantain, finalement doibuent estre gueris auec gargarisme astringent, & fort desechant. Mais affin qu'on y procede par ordre, faut ainsi faire, premierement soient ordonnés gargarismes de decoction d'horge, & de syrop de roses seches, en ceste façon.

Gargarisme pour refreschir *Rec. hordei integri, P. ij. rosarum, P. ß. fiat decoctio, in colaturæ lib. j. dissolue syrupi violati, vnc. iiij. fiat gargarisma:* lequel est bon pour refreschir, & n'a trop grande astriction. Si les vlceres sont des le com-

mencement, faut faire les gargariſmes de choſes aſtringentes, afin que la partie affectée n'atire trop la matiere. ſoit donc ainſi faict.

Rec. foliorum oleæ, myrthi, lentiſci, ana. M. j. plantag. m. ß. roſarum, P. ß. hordei, P. ij. fiat decoctio ad lib. ij. Incolatura diſſolue vini malorum granatorum, vnc. ii. diamoron, & ſyrupi roſ. laxat. ana. vnc. j. miſce, fiat gargariſma. Le ſyrop roſat laxatif deterge. Le ſyrop de roſes ſeches eſt plus aſtringent, & deſeche plus. Parquoy apres la deterſion & ſuffiſante deſiccation y faut adiouſter d'aſtringens plus forts, comme quand faut deſecher l'vlcere, ce gargariſme ſera de treſgrande efficace. *Gargariſme aſtringent & deterſif.*

Rec. piloſellæ, M. ij. foliorum pyri ſylueſtris, vel myrthi, vel malicydonij, vel ſumach, vel ſorborum, M. j. corticis mali granati, vel balauſtiorum, vnc. j, roſarum. P. j, fiat decoctio in aqua & vino albo, & in lib. iij. colaturæ diſſolue mellis roſati colati, ſyrupi de roſis ſiccis, ana. vnc. iij. fiat gargariſma clarificatum. (Pour ce que l'eſcorce de grenade rend la langue noire & aſpre) adiouſtés a ce gargariſme vne ōce d'alun, & deſechera, ou vne drachme d'eau forte en quatre *Gargariſme deſicatif.*

onces. Notez que iamais la fluxion ne cesse que les vlceres ne soient entierement gueris, & les dents nettoiées. Car la sorditie & fumée vlcere la langue. Parquoy faut auec eau forte frotter les dents, affin que la corrosion & putrefaction soit ostée. Ceste eau nettoie les dents, les blanchit, & les asseure.

Il les faut frotter auec vn linge enuelopé de lesprouuette, ou d'vn petit baston trempé en ceste eau corrigée d'eau rose, & de plantain. Si l'vlcere perseuere, & qu'il semble estre inflammé, faut ouurir la veine de la langue, & mettre vêtouses auec scarification sur le col : apres auec les gargarismes susdictz repeller, secher, & cicatriser. Et pour ce que quelquefois, la faute vient du foye, pour le deterger & purger, sera bon vser du syrop suiuant, qui garde les malades d'vne recheute, & des autres accidens qui peuuent suruenir.

Syrop laxatif pour purger le foye, en ceux qui ont vlceres, gales herpes, & autres

Rec. lapathi acuti, acetosæ, bugloß. borrag. endiuiæ, cichorij, scariolæ, ceterach, polythrici, adianti, agrimoniæ, ān. M. j. passularum, prunorum, sebesten. ān. n. xx. anisi, drach. ij. quatuor seminum frigidorū majorum, ana. drach. j. sennæ oriental. polypod. quercini, ana vnc. iij.

myrobal.citrin. chebul.indar. confric. in succo rosarum. ana vnc. ß. florum cord. ana. P. j. fiat decoctio in decoctione gaiaci, aquæ buglosi, & absynthij, ana. lib. j. & in lib. j. ß. vel. ij. dissolue syrupi rosarum laxat. vnc. vj. rhab. puluerisati tenuissime, & in panno ligati, vnc. j. aromatisetur cum drach. iij. cinamomi, & capiat vnc. vj. bis in hebdomada. Deux iours suiuans pour restaurer les forces, soit faicte vne telle opiate. vices de cuir.

Rec. conseruæ florum cichorij, & bugloß. ãn. vnc. j. conseruæ capill. veneris. vnc. ß. pulueris diamargarit. frigidi, drach. iij. rasuræ eboris, & limaturæ auri, ana. drach. ß. triasantalı, & diarhodon, abb. ana. drach. j. cum syrupo conseruationis corticis citri, fiat opiata. Qu'il en prenne la quantité d'vne noisette, beuuant vn peu d'eau de chicorée, & d'absinthe. Si les malades ont eu, ou ont douleurs de iointures, nodositez, ou dures tumeurs, le syrop soit faict ainsi. Opiate pour restaurer les forces.

Rec. rad. elenij, vnc. j. galangæ majoris, & chynæ, ãn. vnc. ß. betonicæ, absinthij, mentæ, marrubij, ãn. M. ß. herbar. capill. cichorij, & bugloß. ãn. M. j. passul. dactylorum mundator. ana. n. xx. anisi, drach. iij. polypod. quercini, lib. ß. sennæ oriental. quart. j. seminis car- Autre syrop laxatif.

thami, vnc. ij. turbith. vnc. j. agaric. vnc. ß. florum anthos, stechad. ān. P. j. corticis citri. vnc. ß. fiat decoctio, & in lib. iij. colaturæ dissolue mellis rosati, & syrupi rosarum lax. ān. vnc. vj. sacchari q. s. fiat syrup. aromatis. cum drach. ij. diagalangæ. Et qu'il en prenne par deux iours suiuans six onces en vne sepmaine vne fois le mois, puis apres deux fois le mois, apres vne fois. Venāt sur l'hyuer qu'il en prenne deux fois la sepmaine, comme au commencement, ou s'il aime mieux, qu'il vse de pillules d'aloë s'il a esté guery: si non de pillules de mercure, comme a esté commandé deuant. Pillules qui peuuent estre prinses au lieu du syrop cy deuant ordonné, ou au lieu des pillules d'aloë.

Pillules. *Rec. aloes, vnc. j. galang. myrrhæ, agarici, salis gemmæ, ana. drach. j. succi absinthij, drach i. ß. cum aqua absinthij, fiant pillulæ. Capiat mane in exitu lecti, drach. i. bis, vel ter in hebdomada.*

Et s'il n'est bien guery, ou qu'il craigne vne recheute, qu'il vse de la theriaque, mithridat, ou de *aurea alexandrina*, & ce le lendemain du syrop, ou des pillules, deux fois le mois. Ou soit faicte vne tel-

le opiate, laquelle peut estre prinse au lieu de la theriaque, ou mithridat, ou aurea alexandrina.

Rec. conseruæ anthos, stechados, & corticis citri, ana. vnc. j. confectionis aromatici. ros. vnc.ß. pulueris diamosci, vel diambræ, drach. ij. cum syrupo de stechade fiat opiata. Capiat mane ad quantitatem auellanæ superbibendo aquæ absinthii parum. Opiate.

Quelquefois apparoissent des fentes & creuasses es mains, qui demonstrent la verole n'auoir esté guerie, parquoy faut reiterer les onctions en la part que sont les fentes des mains. Et si ne se guerissent la purgation vniuerselle faicte, nous pouuons essaier la guerison en telle sorte. *Des creuasses & fentes des mains.*

Rec. sublimati drach. iij. aluminis drach. j. albuminum ouorum fortiter agitatorum q. s. applicentur supra partem affectam. ou ainsi.

Rec. vnguenti enulati vnc. iij. argenti viui, vnc. j. sublimati drach. j. misce. vnguantur manus. ou ainsi.

Rec. aquæ parietariæ, chelidoniæ maioris, plantag. ān. vnc. iij. sublimati scrup. iiij. calchytid. aluminis ān. drach. i. decoquantur leuiter. Et le soir quand s'en ira dormir soient lauées & frottées les parties affectées,

Liniment onguens, decoctions pour les fentes des mains nō gueries apres l'vniuerselle purgatiō & onctiō.

& ce qui eſt alentour. Ceſte maladie eſt appellée de quelques vns phlegme ſalé, a cauſe de la matiere qu'ilz ſuent. & croit on que ceſte matiere engendre la maladie, mais ces fentes ſont affections de la partie interne des mains & piedz. Parquoy faut que ſoit vne maladie propre, ou a cauſe de lexquis temperament de ces parties, ou pluſtoſt a cauſe du tendon, ou de ſe muſcle large qui rend la paume des mains & plante des piedz ſi ſenſible & molle.

Des herpes de verole. Au viſage & autres parties viennent quelque fois des herpes, & ſont gueris auec remedes aptes aux herpes : & qu'il y ſoit adiouſté du ſublimé ou d'argent vif auec eau de vinette, de parietaire, ou plantain, ou ſoit faict vn tel liniment.

Liniment. *Rec. reſinæ pini vnc. i. ceruſæ vnc. ß. argenti viui drach. iij. ſucci citri & lapati acuti ana. vnc. i. ß. incorporentur ſimul & fiat linimentum, quo linatur pars.* Les herpes ſont ainſi gueris & ne retournent plus, & ſera de plus grande efficace, ſi on y adiouſte vne drachme de ſublimé, mais il eſt faſcheux, pour ce qu'il eſchauffe.

L'eau en laquelle a eſté eſteint le ſubli-

mé, qu'on prepare pour les fards, guerit les herpes. Et auſſi l'alum, principalement ſi eſtant bruſlé eſt incorporé auec blanc d'œuf, auec ſuc d'orange ou citron, encores que la ſueur n'ait precedé, comme fait auſſi l'aloë detrempé en oxymel ſcillitic.

De l'alopecie & cheute de poilz. Alopecie & cheute de cheueux ſe faict quelque fois ſans douleur de iointures & de teſte, ſe faict auſſi quelque fois auec douleur. & lors c'eſt vn ſigne treſaſſeuré de verole. Se faict auſſi ſans grands vlceres, pour ce que l'humeur ſereuſe eſt ſoubz le cuir corrodant les cheueux. On connoiſt l'alopecie, quand non ſeulement y a deperdition de poils aux ſourcilz, comme en lepre, mais auſſi au menton, & en la teſte ſe font des places vuides, & ſi elles ſont en l'occiput, ou aux coſtés de la teſte, c'eſt argument que prouiennent de la ſeule verole. Car ces parties reſiſtent plus a la cheute de cheueux des autres cauſes, a cauſe de l'humidité de la chair. Nous retenons l'alopecie, en lauant les parties affectées de laict. Et eſt ladicte alopecie pluſtoſt guerie par onguent que par diete. Parquoy faut entreprendre la gueriſon en ceſte ſorte. Qu'il ſoit purgé

ſouuent & bien fort, premierement auec vn minoratif, apres auec vn apozeme des herbes que purgent les eaux & ſeroſités, comme auec ſyrop roſat laxatif, auec decoction de mercuriale, *cicla, braßica marina*, & ſené du leuant. apres auec confection *hamech*, electaire de *ſucco roſarum* comme ſ'enſuit.

Minoratif pour alopicie de verole. *Rec. ſyrupi roſarum laxatiui vnc. iij. decoctionis mercurialis & ciclæ vnc. iiij. fiat minoratiuum. Capiat mane.*

Apozeme. *Rec. herbarum capill. abrotoni ciclæ, agrimoniæ, fumariæ, lapati acuti, aceoſæ ana. m. i. braßicæ marinæ, ſennæ orientalis, ſeminis carthami, polypod quercini. ãn. vnc. iij. aniſi drach. iii. florum anthos, bugloſ. borrag. ãn. P. i. fiat decoctio, & in lib. i. ß. diſſolue ſyrupi de fumaria compoſiti vnc. vi. miſce. Capiat quatuor matutinis.*

Peut eſtre baillée auec decoction ſimple de gaiac, & en vſer par cinq iours au matin, & cela finy qu'il prenne la medecine ſuiuante.

Medecine eradicatiue. *Rec. confectionis hamech. drach. iii. electarii de ſucco roſarum drach. i. ſyrupi roſ. ſolut. vnc. i. aquæ borrag. & capill. vẽn. ãn. vnc. ij. miſce. Capiat.* Si ceſte medecine n'a aſſes

euacué, de rechef faut prendre de l'apozeme, en y mettant autant de ſyrop roſat laxatif, comme nous y auions mis du ſyrop de fumeterre, & qu'il en prenne deux fois la ſepmaine, le matin quatre onces, & le ſoir ſix onces. Les parties internes purgées, nous pourrons euacuer tout ce qui eſt en l'habitude du corps par ſueurs, auec l'onguent ſuiuant.

Rec. pingued. vrſi vnc. iiii. olei de abrot. vnc. iii. vnguenti martiati vnc. ii. argenti viui. vnc. iiii. myrrhæ, thuris olibani ana. vnc. ß. cineris abrotoni, & pellis talparum ān. drach. iii. reſinæ, & teribinthinæ lotæ in aqua decoctionis abrotoni. vnc. iii. ceræ parum, fiat vnguentum. Duquel ſoient ointes les parties inferieures auec les bras & l'eſpine du dos, en apres les parties ſuperieures, & celles ou n'y a point de poils, mettant ſur la fin de l'onction au reſidu de l'onguent, ce que ſ'enſuit. *Onguent pour faire ſuer.*

Rec. ladani depurati vnc. i. cineris pellis vrſi, & pilorum mulieris vel viri ana. vnc. ii. mellis vnc. i. miſce. La partie affectée ſoit frotée matin & ſoir, & ointe, apres ſoit couuerte. Apres l'onguent, ſoit faicte lexiue, de laquelle ſoient lauées les parties

depilées, en ceste façon.

Lexiue. *Rec. cineris abrotoni. vnc. iiij. cineris absinthii. vnc. ij. cineris talpæ & pellis vrsi, ān. vnc. j. aquæ lib. iij. fiat lixiuium.* en laquelle soient bouillies les herbes suiuantes.

Rec. herbarum capillarium, abrotoni, betonicæ, saluiæ, pulegij. ān. M. j. auec ceste decoction soient lauées les parties affectées, & si en ce lieu se trouue vne taupe, la faudra faire boullir, & en frotter legerement la partie.

De la douleur de teste. Quelque fois aussi se faict douleur de teste apres la verole, & cela aduient quād la matiere est pituiteuse ou sereuse, & pourrie, & lors faict douleur au deuant de la teste, alentour des temples & des oreilles, auec quelque pesanteur. Ceste douleur est quelquefois au dedans, quelquefois dehors. Quand est dehors & quand est sentie hors le crane, il ny a douleur ny des yeux ny d'oreilles, & en ceste douleur apparoist quelquefois alopecie en quelque partie de la teste, & le plus souuent aux costés, & lors c'est vn asseuré signe de la verole. Mais la douleur interne, est plus fascheuse que l'externe, plus de nuict que de iour, plus en changemēt

de temps d'vne constitution australe, a la boreale, ou d'vne boreale a l'australe, qu'en toute autre saison. Et aux paupieres on sent vne douleur pesante, tellement qu'il semble que les poilz se dressent en haut: mais quelquefois la douleur est recente, quelquefois vieille. Si elle est recente se faict sans tumeur, & si est ouuerte n'en sort aucune sanie, & ny apparoist aucune matiere, & se faict la douleur, quand commence se faire distension du pericrane & du crane, & il faut que les autres signes de verole aient precedé. Et si la maladie a esté longue, & faict tumeur, il se faut craindre de l'absces de l'os & de carie.

En quelques vns commencent premierement apparoistre tumeurs, a cause de l'vsage de beaucoup d'onguens, lesquelz ont peu subtilier l'humeur, & le rendre en vapeur, mais non resoudre : ou bien pour ce que le malade deuant lentiere guerison s'est exposé a l'air froid, d'ou est demeurée quelque matiere sous le cuir, laquelle faisant distensiō du pericrane, ameine douleur.

S'exposer a l'air froid auant l'entiere guerison, ameine douleur de teste.

Auec douleur de teste on sent quelquefois vne douleur au haut de l'omoplate, au sternon, au col, & aux iointures des ex-

tremités, & ny apparoiſt aucune exulceration ny gale. Et pour ce pluſieurs penſent ceſte douleur ne proceder ny auoir ſon origine de la verole : & leger eſchauffement eſmeut & aigrit ceſte douleur, & vne grande chaleur l'appaiſe : comme on peut voir du menger, lequel euidemmẽt l'adoucit & allege, encores que la douleur ne ſe face par ſympathie & conſentement du ventricule. Ceſte affection eſt quelquefois premiere, c'eſt adire, ſuruient a la maladie recente, quelquefois vient d'vne recheute. Pour la curation de laquelle faut bailler vn clyſtere comme ſ'enſuit.

Clyſtere prins du chap. de dolore capitis a pituita, de l'autheur meſme.

Rec. maluæ, bismaluæ, mercur. ciclæ, parietar. ãn. M. j. florum ſtecados, anthos, chamæmeli, meliloti ana. P. j. furfuris macri in panno ligati P. j. fiat decoctio ad lib. j. ß. in colatura diſſolue mellis anthoſati, lohot de caſſia ãn. vnc. j. benedictæ, vel hieræ picræ, vnc. ß. olei veteris vnc. iij. ſalis parum. fiat clyſter. detur longe a paſtu. Apres ce clyſtere faut bailler les pillules ſtomachales, ou de *hiera cum agarico & ſale gemmæ.* Apres la matiere ſoit cuicte & preparée auec le ſyrop de ſtechas, & miel roſat ou anthoſat ou ſcillitic, diſſout en eau de betoine

melisse,hyssope,ou en decoction d'herbes capillaires,ou de gaiac, & qu'il le prenne en quatre matins. & cela finy, qu'il soit fort purgé auec pillules euacuantes la pituite, comme les cocchées, *de agarico, de sarcocolla*, & autres semblables, ou auec electaire *diacarthami, de citro solut. indum maius, & diaphenicon*, cōme on faict en douleur de teste prouenant de pituite. La purgation faicte, qu'il luy soit ordonné vn masticatoire de pyrethre,duquel il vse par l'espace de cinq ou six iours le matin & le soir. Apres l'vsage du masticatoire, luy soit baillée de la theriaque vieille,beuuant apres vn peu d'eau de vie, ou vn peu de decoction de gaiac, ou luy soit baillée eau theriacale prouoequant sueur, laquelle eau s'apreste ainsi.

Eau theriacale pour douleur de teste prouenant de la verole.

Rec. theriacæ antiquæ. lib. ß. rad. elenij chynæ ān. vnc. iiij. ciclam. vnc. vj. ligni gaiaci, corticis eiusdem maceratorum per diem in vino albo. lib. ij. ponantur omnia in vase vitreo, & distillentur vt solet distillari aqua vitæ. Capiat pro dosi ab vnc. ij. ad vnc. iiij. mais si le malade a vn corps pituiteux & gras, & que ne sue point facilement, qu'il vse de la decoction suiuante.

Syrop laxatif, pour la mesme douleur.

Rec. rad. elenij. vnc. iij. polypod. quercini. vnc. iiij. ebuli vnc. ij. rasuræ ligni indici lib. j. foliorum sennæ lib. ß. macerentur maceranda, & decoquantur in lib. x. aquæ ad consumptionem tertiæ partis, In fine inijce Sennam, & drach. iii. seminis colocynthid. mellis lib. ii. fiat syrupus, aromatisetur cum vnc. ß. cinamo. vel zinzib. Capiat mane & sero vnc. iiii. & qu'il ne prouocque point la sueur. Pour les foibles soit fait sans coloquinte, qu'il en vse par huict iours, iusqu'a ce que la douleur sera appaisée. Sur la teste soient mis les remedes locaux comme on fait en douleur de teste venant de pituite. S'il est poure, & que ne puisse porter si grande despence, ou a cause de ses affaires ne puisse demeurer a la maison, vse de l'onguent suiuant.

Les remedes locaux & topics sont huiles, poudres, sachetz, coiffes, embrocations, onguens & séblables desquelz parle l'autheur en la pratique chap. de dolore capitis à pituita.

Rec. vng. martiati & aregon an. vnc. iiii. euphorbii. vnc. i. argenti viui. vnc. iiii. (extinguatur in lib. ß. axungiæ porci) olei chamæmelini & rutacei ana. vnc. iiii. terebinthinæ lotæ in aqua vitæ. vnc. ii. ceræ parum, fiat vnguentum. Soient ointes premierement les parties de l'espine du dos, apres du col, finalement les iointures des extremités. & si auec ces remedes la dou-

leur n'est appaisée, pour la déraciner entierement soit fait l'emplastre suiuant.

Emplastre pour aplicquer sur la teste

Rec. emplastri diuini vnc. iiii. vnguenti de vigo vnc. iii. euphorbii. vnc. ß. argenti viui. vnc. ii. malaxentur cum oleo rutaceo, & fiat emplastrum. Qu'il soit mis sur la teste, le poil auparauant rasé. & si beaucoup de remedes ont precedé, il faut premierement applicquer telz emplastres aux parties remotes, apres a la teste. Plusieurs en la curation vniuerselle de la verole vsent de medicamens froids auec grande faute. pour ce que ces choses froides refroidissent les humeurs & les incrassent.

De l'vlcere du nez.

Aduient aussi quelquesfois vlcere au nez, lequel est guery dificilement, & afin que nous puissions remedier a cecy, comme au reste, nous mettrons icy vn tel exemple.

Remedes pour vn vlcere de nes venãs de verole, lequel ne peut estre guery par les medecins d'Italie ny de la cour, ny de ceux

Rec. corticis thuris, sanguinis dracon. ana. drach. i. mali granati drach. iii. gummi tragacanti leuiter assi drach. i. fiat puluis tenuis, qui immittatur naribus cũ tenta, addita mucagine sequenti.

Rec. ichthiocollæ vnc. ß. calcis viuæ nouies lotæ in aqua cisternæ, deinde cum aqua plantaginis vnc. i. fiat muscilago.

de monsp̃e lier ſinon par l'autheur. * Rec. corticis thuris, maſtiches, olibani, myrrhæ, ſtyacris, gummi iuniperi ana. vnc. ß. roſarum rubrarũ, ſantalorum omnium ana. drach. ii. auripigmenti rubei drach. iii. marchaſitæ, id eſt, lapidis pyritis drach. ii. cum muſcilagine gummi tragac. fiant trochiſci, quibus ſuffumigentur cooperimenta capitis, addendo balauſtiorum, & ſpongiæ bedegar. an. drach. iii.

*Trochiſques pour parfumer les acoutremẽs de teſte.

Decoctiõ pourlauer la partie vlcerée.

Rec. corticis mali granati drach. i. gallas. n. x. plantag. caudæ equinæ, polygoni maris, herniariæ ana. M. i. herbæ tetrahit. M. ß. fiat decoctio in aqua ferrata, de qua abluantur partes affectæ. Apres y ſoit applicquée la poudre auec la muſcilage preſcripte. Soit reiteré le parfum ordõné, en y adiouſtãt trois drachmes de cinnabre, & ſoiẽt faitz trochiſques auec terebenthine, & ſoiẽt parfumez comme a eſté dit. Icy nous obmettons tout ce que fut ordonné en Italie, & en France pour tel vlcere, a cauſe de la multitude des ordonnances, & a cauſe qu'il n'en fut guery. Ce ſont les accidens & ſymptomes qui õt de couſtume de ſuruenir a la verole, auſquelz eſt deue curation. Maintenant faut venir aux pfums, deſquelz on a acouſtumé d'vſer en ceſte maladie.

Des parfums. CHAP. .X

NOus vſons de parfums en la curatiõ des douleurs de verole, & pour guerir les vlceres humides qui ſe cõſolidẽt dificilemẽt, ou bien quand nous voulons haſter ladicte conſolidation, comme ie feis en vn gentilhomme, qui auoit eſté penſé par ſix mois a Lyon des medecins & chirurgiens, & n'auoit peu eſtre guery ny par diete, ny par autre medicament, ie luy guerys ſon vlcere en quatre iours, tellement qu'auant qu'il ne feuſt arriué a ſa maiſon, qui eſtoit diſtante de quatre iournées, il fut entierement guery. Ce remede, aſçauoir parfum, requiert vn corps robuſte, d'autant qu'il eſt fort, & dãgereux: parquoy il en faut vſer en ceux qui ſont fort humides & robuſtes. Mais aux debiles, & a ceux qui ont experimenté pluſieurs autres remedes en vain, le parfum qui ſe faict dans le lict eſt treſbon, comme ie demõſtreray maintenant. Le corps eſtãt purgé diligemment vne ou deux fois, faut vſer de maſticatoires par quelques iours, pour veu qu'ẽ la bouche ny ait point vlcere, car pour lors il faut vſer de *caputpurges* & non de maſticatoires. Apres de par-

L'vſage de parfũs dãgereux

fum le soir ou le matin dans le lict, duquel prendra la fumée par vn canal lors qu'il bruslera:& sera tel, que puisse prouocquer la sueur. Soient mis charbons allumez en vn pot,& dessus ces charbons soit ietté le parfum,&soit couuert d'vn couuercle d'ou vn canal paruienne au dedans du lict, & si le malade ne peut porter la senteur, qu'il mette la teste hors le lict, pourueu que le col soit biẽ enueloppé de linges & des linceulx,afin q̃ la fumée ne sorte par le haut. Cela se faict aux debiles,& a ceux qui n'õt le moien d'auoir chambre chaude,& pauillon commode. Or le pauillon se faict de linceulx pliés ensemble, attachés en haut & de toutes pars enuirõnans le malade,ou il est assis pour suer,& le parfum est mis sur plusieurs charbõs, afin q̃ l'air ẽfermé soubz le pauillõ soit beaucoup eschaufé,&estãt infecté de l'humidité du parfum, prouocque les sueurs, & deseche le corps. Si ne peut endurer la senteur, tienne la teste hors le pauillon, & vn peu apres mis dans le lict qu'il sue fort: que le parfum soit reiteré selon les forces du patient, &selon que la maladie sera rebelle, iusqu'a ce que se fera excretion par la bouche. Et si a cause de la

foiblesse, le malade ne peut endurer continuellement l'vsage du parfum, qu'il en vse par interualles, comme par trois iours: apres qu'il se repose quatre iours, ou dauantage, puis retourne au mesme parfum. Cependant qu'il vse d'vne maniere de viure attenuante & legerement desechante, ou pour le moins nō gueres humectante. que la viande soit louable & de facile coction qu'il s'abstienne de vin: quand vsera du parfum au lieu de vin son boire soit *hydromel*, ou la seconde decoction de gaiac. Car l'vsage du vin alors ensēble auec l'argēt-vif, ameine paralysie, Or apres ces trois parfums, que le corps soit de rechef purgé vniuersellemēt, comme a esté dit cy deuant en la diete & ce toutes les sepmaines, par syrops l'axatifs, ou opiate, ou pillules accommodées a l'euacuation des humeurs pituiteux. Les parfums ont leur vertu du cinabre a cause de l'argent-vif. Parquoy faut que sa quantité soit plus grande que des autres. mais on y adiouste quelque chose pour corriger la senteur, quelque chose pour la curation de la maladie, & la reste pour incorporer les medicamens. comme par exēple, au cinabre faut adiouster quel-

La maniere de viure pour ceux qui vsent des parfums.

que chose qui corrige sa feteur, non toutefois canelle, ny musc, ny mousse des arbres, ny hypocistis, ny ladanũ, lesquelz encores que soient de bonne odeur, sont toutefois astringens, & retarderoient la principale action, ou empescheroiẽt la sueur. mais faut prendre choses odorantes qui esmeuuent les sueurs, comme *benioin, & storax*. Si dõc nous voulons prouocquer les sueurs pour appaiser les douleurs, les choses susdites sõt suffisantes auec du cinnabre, ainsi.

Trochisques pour les parfums. *Rec. cinnabrii vnc. i. styracis rub. & calamitæ, nucis muscatæ ana drach. iii. benioin vnc. ß. excipe terebinthina. fiant trochisci ponderis drachmarum duarum, quibus vtatur, vt diximus.* Nous y ordonnons de terebenthine, pour ce quelle sert a appaiser les douleurs, & pour faire grande fumée, & si se faisoit de choses seches, y faudroit adiouster de graisse ou d'huille, pour faire fumée, pourtant les gommes & ce qu'excite fumée, est la matiere des perfums. Si nous voulons apprester parfums pour guerir les vlcrees, nous les preparerons de ces choses & des autres qui detergent & sechẽt les vlceres, comme est myrrhe, mastic, encens, opopanax, ladanum, bois gras qui descoulent re-

ſine,comme le bois d'aloë,raclures de geneure,eſcorce de pin, du macis, de noix muſcade. Il y a autres choſes ſeches,comme les ſãtaux,& iceux nyſõt gueres ꝑpres. Comme auſſi nous ne penſons point qu'il ſoit bon y adiouſter a ces remedes theriaque & ſemblables, ny auſſi a ux onguens, comme font quelques vns ſans raiſon.pour ce que la matiere n'eſt apte pour faire parfums,& ne profite rien miſe par dehors, ny auſſi la theriaque, mais prinſe par dedans. Soit faict ainſi pſũ pour guerir les vlceres.

Rec.cinnabrij vnc.j.benioin,myrrhæ,ſtyracis, olibani,opopanacis ãn.vnc.ß.maſtiches,macis, thuris ana. drach.ij. Excipiantur terebinthina,& fiat fumigium. Pour les vlceres i'y adiouſte ſandaracha ou orpigment, & principalement quand i'ay opinion que les vlceres ſoient aux poulmons, ou au nez, ou es autres parties internes. Nous y mettons auſſi du marchaſite c'eſt adire pierre a feu, pour ce que ſeche les vlceres, remollit les duretés, comme nous auons monſtre en la cure des vlceres du nez. Le medicament appellé hedychroum redigé en trochiſques,deſtrempé en huille de laurier ou de caſtor appaiſe les douleurs,ſi on y meſle

Pyrites.

Hedichro on c'eſt vn medicamẽt qui entre en

du cinnabre. Si l'vlcere reste apres les autres remedes,& ne puisse guerir, suffit parfumer la partie vlcerée apres la detersion, ou correction de l'os. Et c'est assez de la guerison faicte par parfums.

la compsition de la theriaque duquel voies ce qu'en escrit Gal. lib. 1. de antid. lib. de Theriaca ad Pisonem & lib. 4. de locis affectis.

Des choses dessusdictes appert asses l'argẽt vif estre ãtidote&remede fort propre pour la verole. pour ce qu'il la guerit, en quelque sorte que soit applicqué. car il esmeut les sueurs, & deseche acause de la subtilité de ses parties. Ce que ne font point les autres medicamens: d'autant qu'ilz sont astringens,& empeschẽt la sueur. Mais l'argentvif la guerit en desechant, a cause de la substance aërée qu'il a, auec subtilité de parties,& par sa chaleur moderée, non point par sa vertu stupefactiue, ou refrigeratiue, comme quelques vns ont songé, contre lesquelz nous auons asses disputé, en la digressiõ que nous auons faict de l'argẽt-vif.

Il semble taxer M. fernel lequel au second liure de abditis rerũ causis, chap. 14. dit l'argẽt vif estre si froid, que par sa vertu narcotique

* La curation faicte par onguens d'argentvif a esté premierement essaiée par les empiriques, lesquelz voians ce remede seruir aux gales & a la tigne & a semblables affections, & que par iceluy toute gale de teste & de tout le cuir estoit guerie, n'ont point craint l'accommoder a ceste mala-

die, & apres en ont vsé auec tres-bonne raison & tres-heureux succes.

appaise les douleurs, & guerit les pustules & vlceres malins, & d'autant qu'il est fort humide remollit les tumeurs dures & les resould: & a cause de la subtilité de ses parties, par laquelle penetre les corps les plus durs des metaux, dissipe beaucoup d'excremens du corps par sueurs, & attire grande pituite par la bouche.

**Voiez Guidon traité sixiesme, doctrine premiere, chapitre troisiesme en la curation de gale, ou l'onguent de mercure est descrit & son vsage, & l'appelle vnguentum saracenicum.*

FIN.

Les fautes suruenues en l'impreßion.

Page. 25. en l'annotation. 1. ailleurs.
Pag. 27. lig. 25. auoit. lig. 27. euacuée.
Pag. 28. lig. 6. euacuées. lig. 13. la casse.
Pag. 32. en l'annotation. lig. 18. l'autheur.
Pag. 57. en l'annotation. lig. 27. notha.
Pag. 65. en l'annotation. lig. 7. ἄποιος
Pag. 78. lig. 13. acetosæ.